



Le journal du stress hydrique des Côtes du Rhône 2022

8 | 19 juil. 2022

Introduction

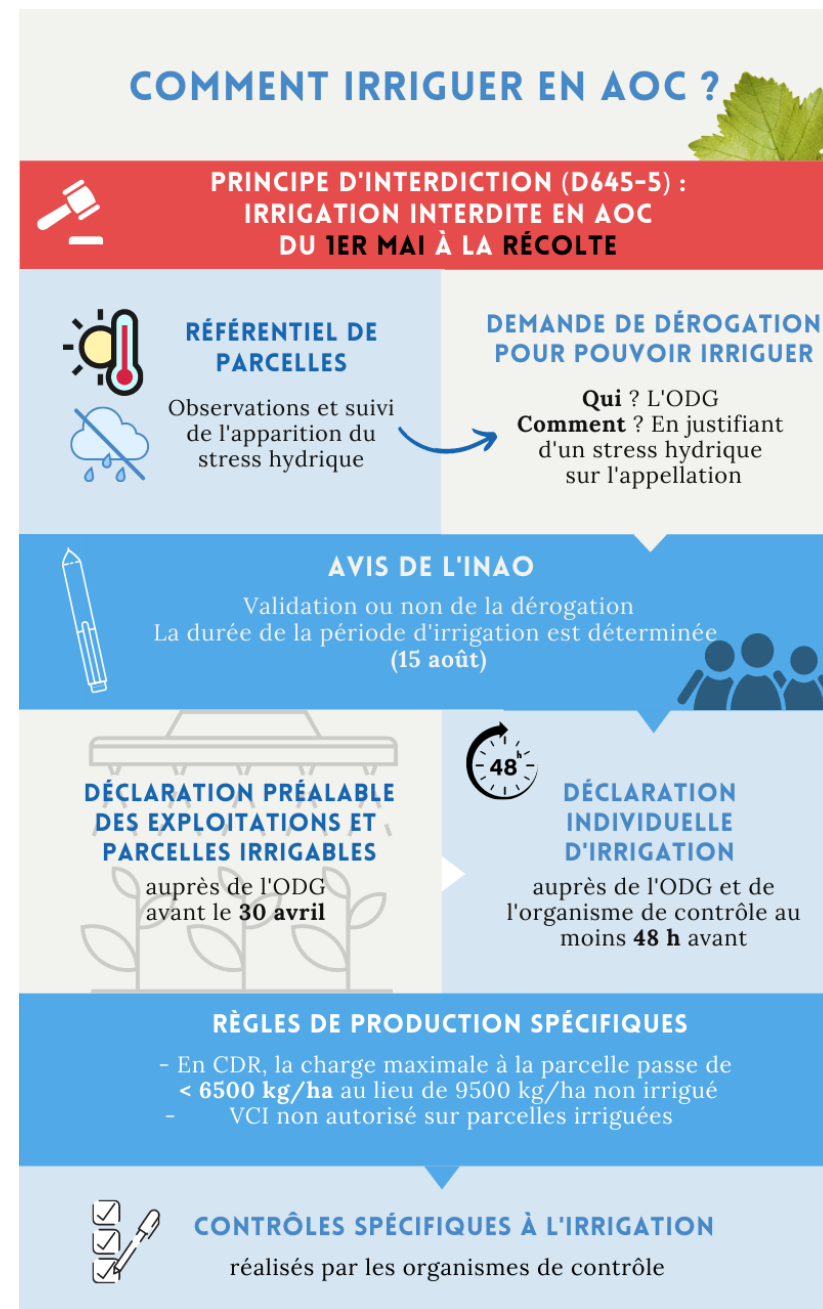
Créé en 2018, un référentiel d'une vingtaine de parcelles sentinelles permet de suivre l'apparition des signes de stress hydrique sur les Côtes du Rhône méridionales ainsi que les crus.

Pour rappel, l'irrigation est interdite en AOC à partir du 1er mai jusqu'à la récolte.

Le suivi des parcelles sentinelles permet la justification technique pour l'obtention d'une dérogation pour les AOC suivies, bien qu'aujourd'hui moins de 20 % des parcelles en CDR soient irrigables. Ce n'est qu'après la validation de l'INAO que l'irrigation peut être déclenchée par les vignerons. Des règles de productions spécifiques - notamment concernant les rendements - s'appliquent sur les parcelles irriguées (voir ci-contre).

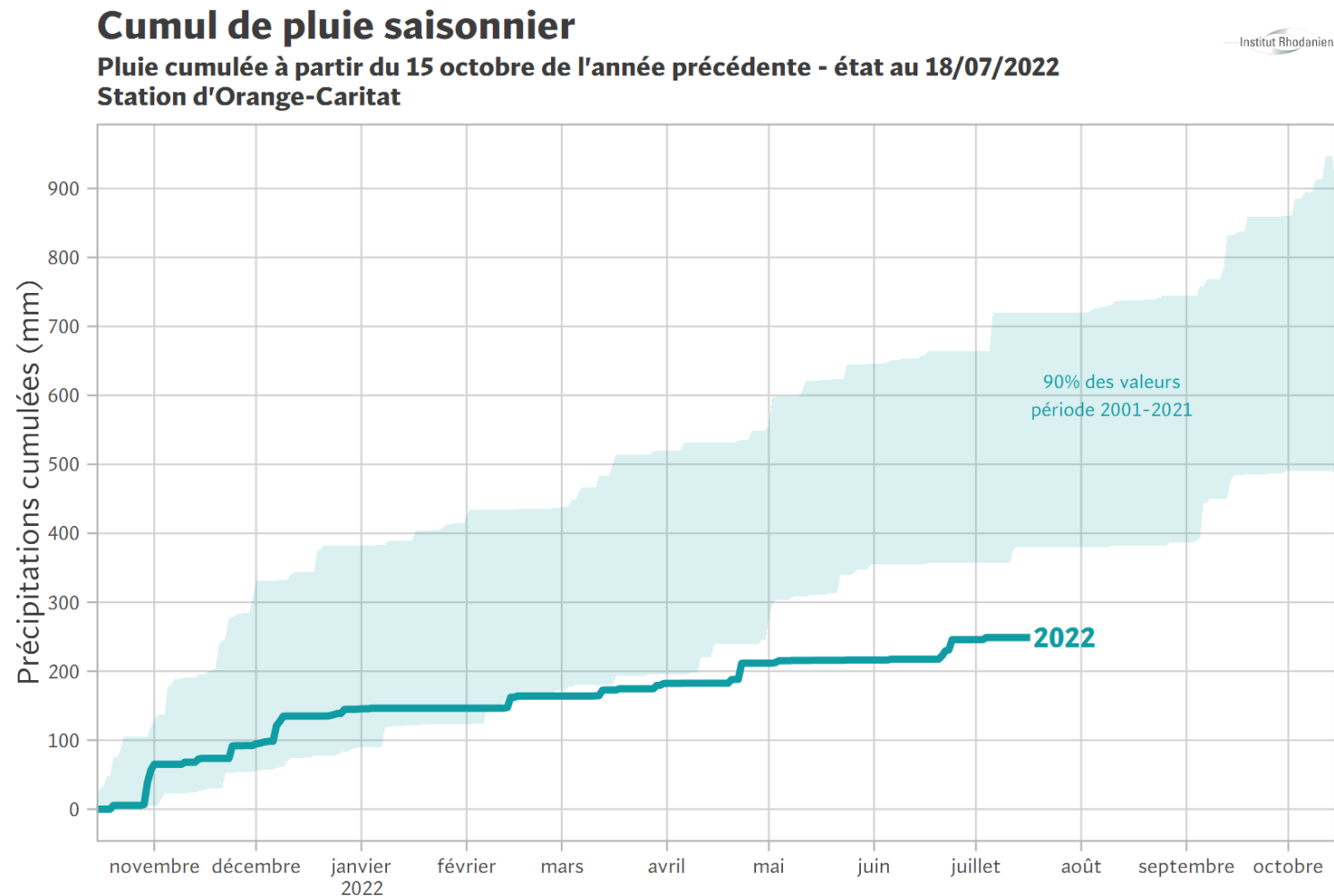
Les parcelles sentinelles jouent un rôle d'alerte : situées sur des sols légèrement plus séchants que la moyenne, elles permettent d'anticiper les premiers signes de stress hydrique important, afin de permettre l'irrigation des vignes avant les défoliations et flétrissements, négatifs pour la qualité des vins. Ce référentiel de parcelles n'a pas pour objectif le pilotage de l'irrigation, pour lequel un suivi parcellaire plus précis est recommandé.

L'irrigation est autorisée en Côtes du Rhône depuis le 3 juin 2022.



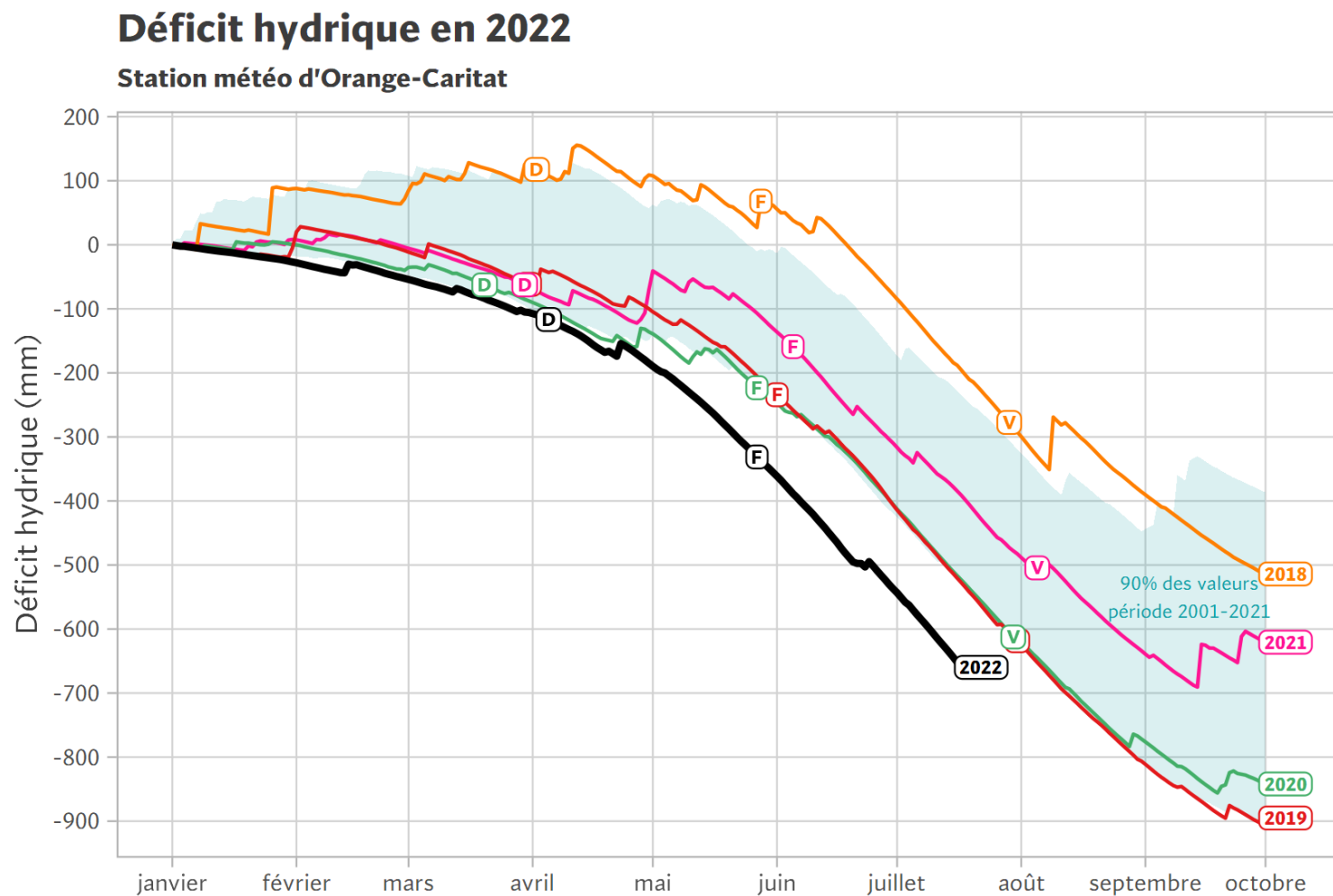
Cumul de pluie saisonnier

Le déficit pluviométrique est record : si l'on considère la somme des précipitations tombées entre la fin de l'année viticole précédente (estimée autour du 15 octobre 2021) jusqu'à début juillet, sur la région il est tombé environ 250mm de pluie contre entre 400 et 700mm sur les 20 dernières années. Ci-dessous, exemple du cumul des pluies observé à Orange, comparé à ce qui a été observé ces 20 dernières années.



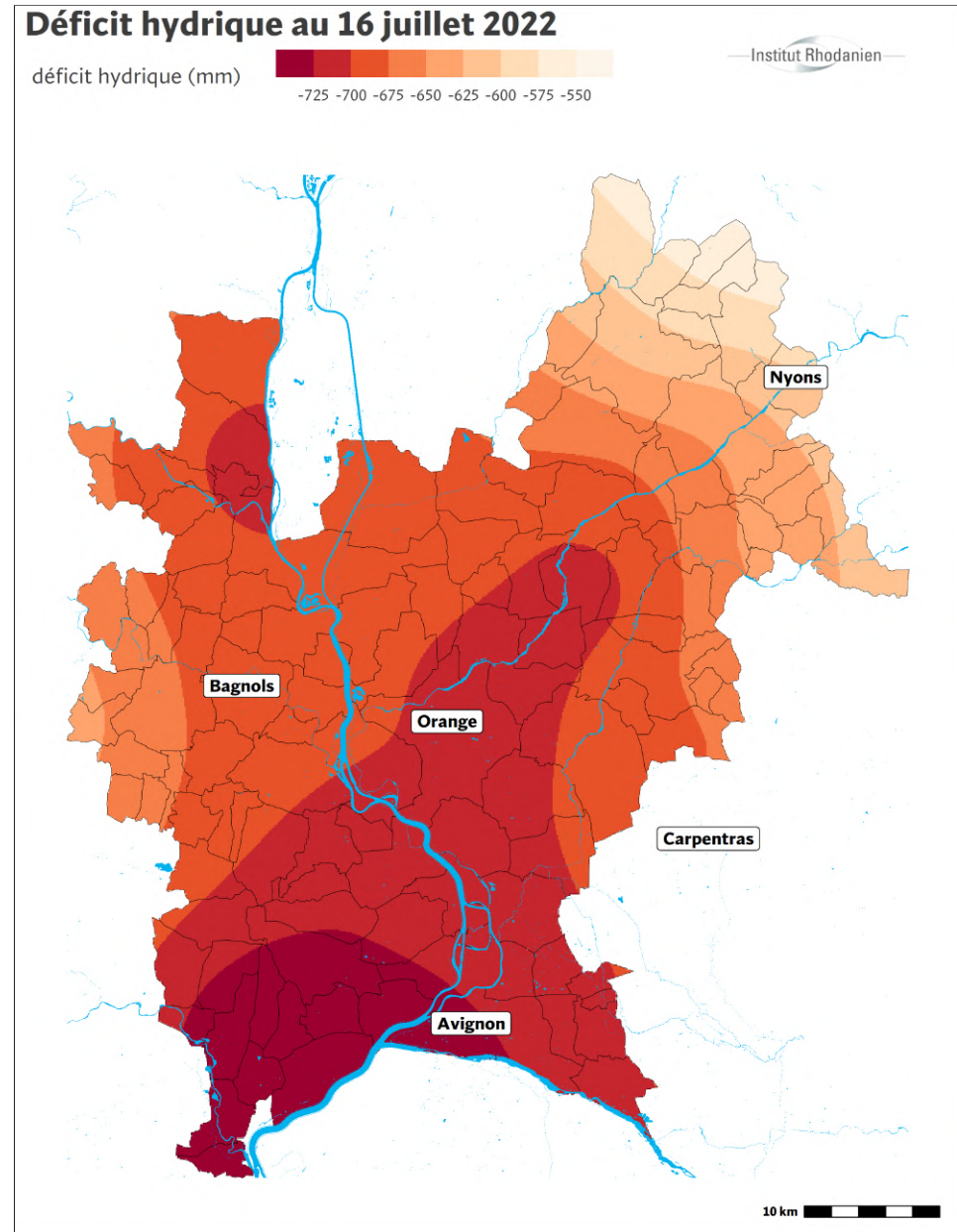
Déficit hydrique en 2022

Le déficit hydrique se creuse... Le déficit hydrique est la différence entre la quantité d'eau reçue et la quantité d'eau transpirée par la végétation. Aujourd'hui, ce déficit est équivalent à celui que l'on observait en août 2019 et 2020 (ces deux années étaient déjà très sèches). En comparaison des vingt dernières années, 2022 est une année record.



Carte de déficit hydrique des Côtes du Rhône méridionales

Le sud du Gard rhodanien, le sud du Vaucluse ainsi que la plaine du Comtat sont déjà touchés par un déficit hydrique sévère. Grâce à des températures plus fraîches et des pluies légèrement plus abondantes lors du dernier épisode pluvieux, les reliefs de part et d'autre du Rhône affichent eux un déficit hydrique moins sévère mais toutefois fortement négatif.



Bilan au 19 juil.

La plupart des parcelles suivies sont en arrêt de croissance. Les premières feuilles à la base des rameaux sont tombées, réduisant la surface foliaire qui permettra de faire mûrir le raisin.

La véraison a débuté sur la plupart des parcelles suivies, à partir de maintenant les grappes sont l'organe-puits privilégié par la vigne et l'état de croissance des apex n'est plus directement lié à la contrainte hydrique subie. Sur les parcelles les plus stressées, on constate que les baies ont une taille inférieure à la normale.

Le suivi hebdomadaire des parcelles sentinelles du stress hydrique pour les Côtes du Rhône méridionales est terminé pour cette saison 2022, un bilan avec focus sur le poids des baies sera proposé fin août.

Début de défoliations sévères

Les jeunes parcelles en sols peu profonds commencent à craquer.

Les prévisions météorologiques à 10 jours n'annoncent toujours pas de pluies.



Un réseau de parcelles sentinelles

Dès la floraison, les parcelles sentinelles sont suivies toutes les semaines.

La croissance végétative ainsi que l'installation du stress hydrique sont observées notamment grâce à la méthode des apex. Les données et prévisions météorologiques associées à la parcelle permettent de simuler l'état et l'évolution de la réserve en eau du sol ou bilan hydrique. Tous ces éléments donnent un ordre d'idée de la contrainte hydrique dans le présent, mais également son évolution à court terme.

Pour accéder à la parcelle de votre choix, il vous suffit de cliquer ci-dessous :

[Beaumes-de-Venise](#)

[Cairanne](#)

[Domazan](#)

[Gigondas](#)

[Jonquières](#)

[Laudun](#)

[Lirac](#)

[Orange](#)

[Piolenc](#)

[Rasteau](#)

[Roquemaure](#)

[Saint-Marcel-d'Ardèche](#)

[Saint-Hilaire-d'Ozilhan](#)

[Saint-Pantaléon-les-Vignes](#)

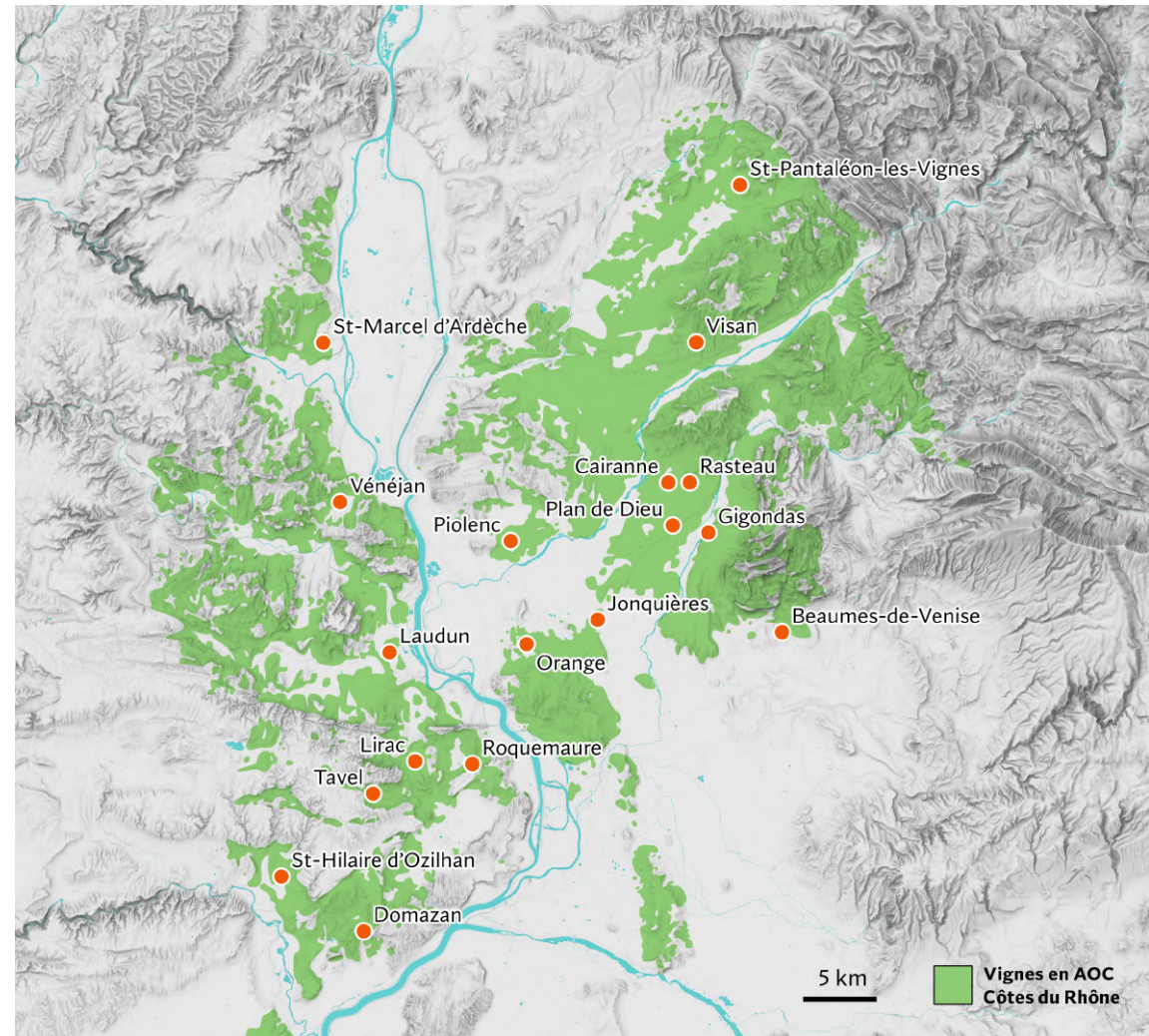
[Tavel](#)

[Vénéjan](#)

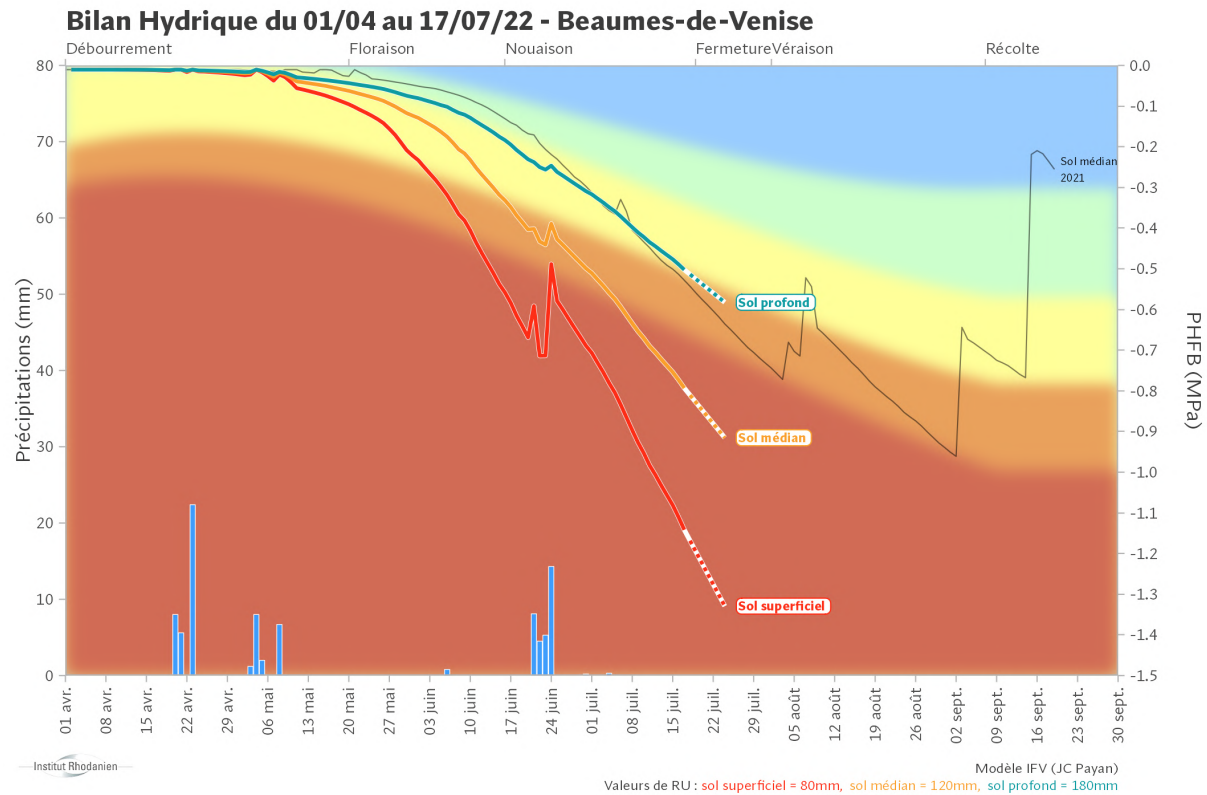
[Violes - Plan de Dieu](#)

[Visan](#)

Pour en savoir plus sur la [méthode des apex](#) et la lecture des [bilans hydriques](#) présentés dans ce journal, il vous est désormais possible d'accéder aux fiches tuto sur le site de l'institut rhodanien. Pour cela, il vous suffit de cliquer sur les icônes.

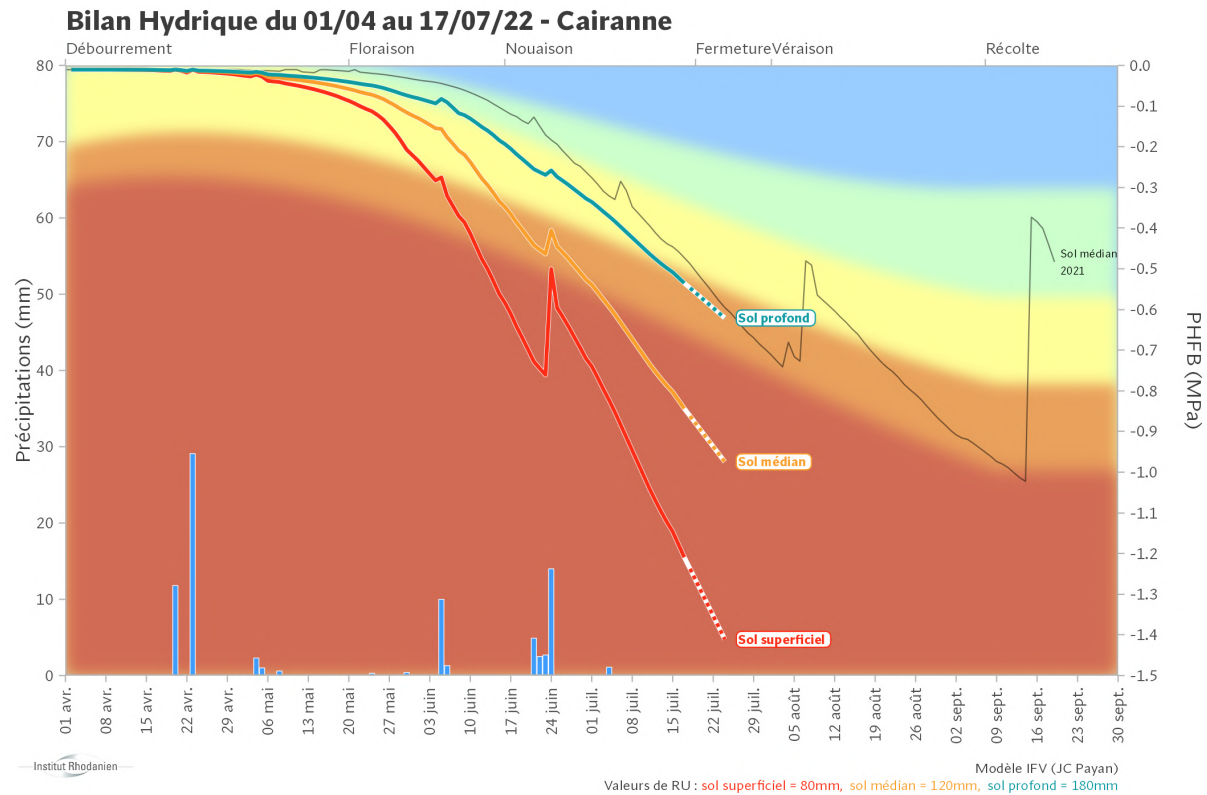


Parcelle de Beaumes-de-Venise

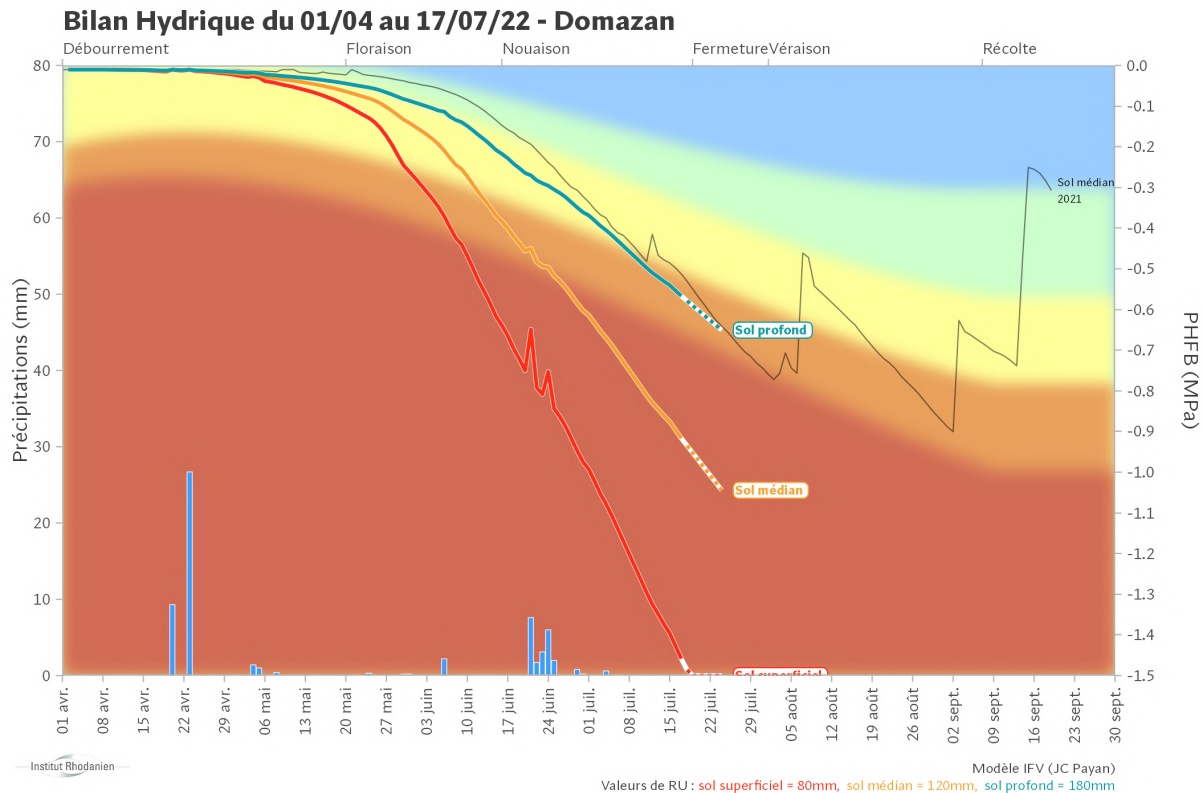


Sur ce secteur, les vignes en sol médian subissent une contrainte forte depuis une à deux semaines déjà. Les vignes en sol plus profond (avec une meilleure réserve utile) subissent maintenant une contrainte modérée.

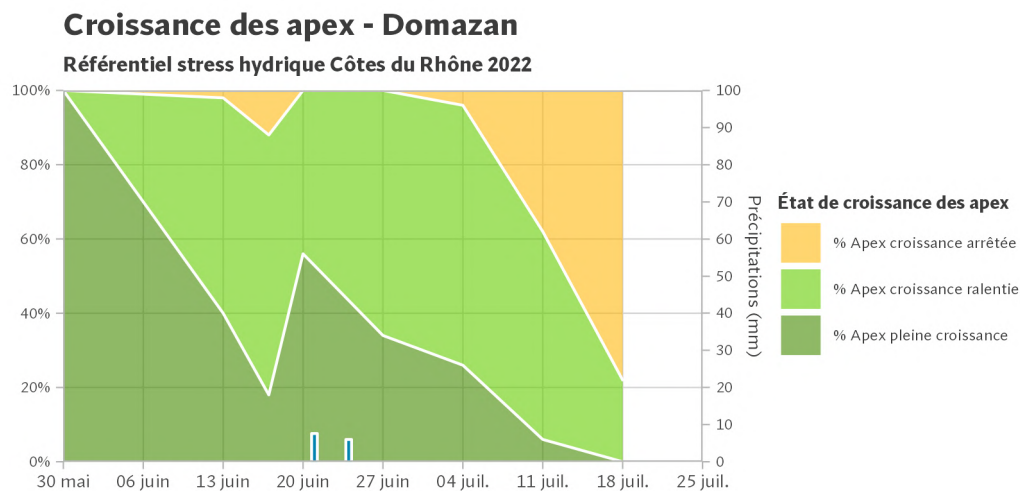
Parcelle de Cairanne



Sur ce secteur, les vignes en sol médian subissent une contrainte forte depuis une à deux semaines déjà. Les vignes en sol plus profond (avec une meilleure réserve utile) subissent maintenant une contrainte modérée.

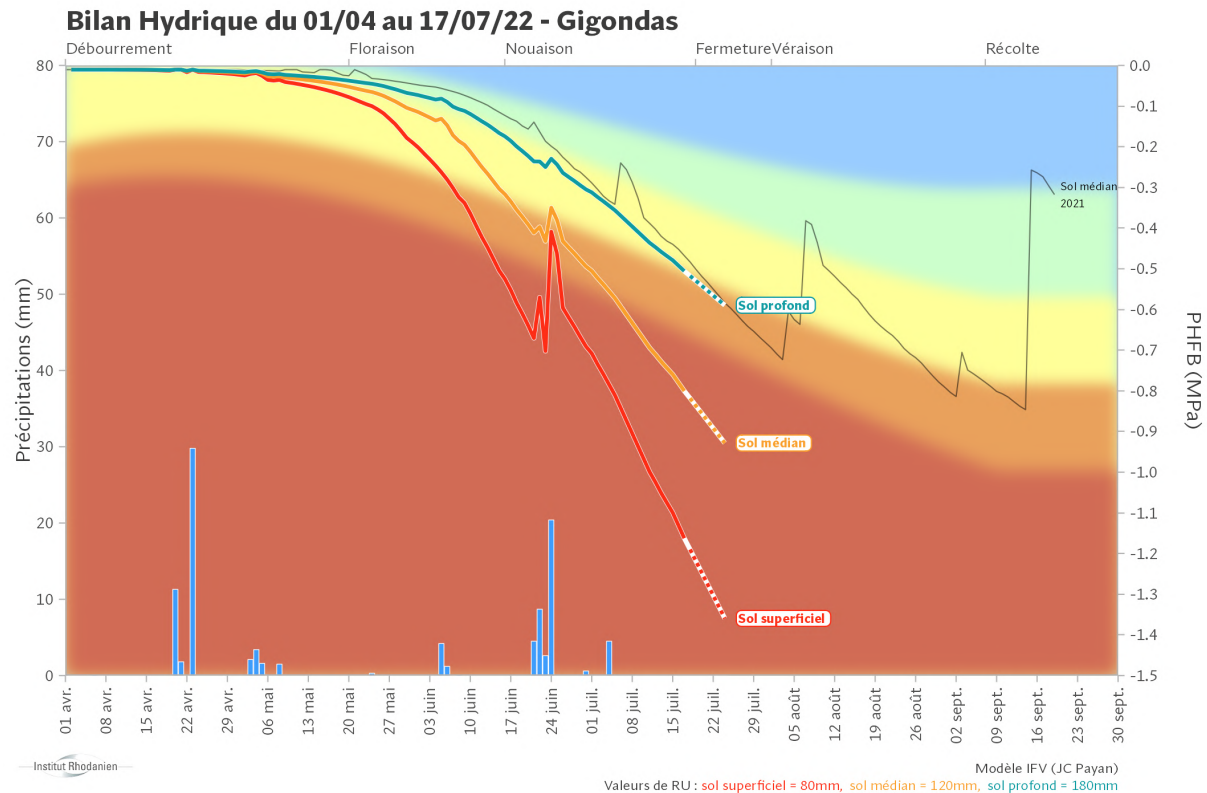


Sur ce secteur, les vignes en sol médian subissent une contrainte forte depuis une à deux semaines déjà. Les vignes en sol plus profond (avec une meilleure réserve utile) subissent maintenant une contrainte modérée.

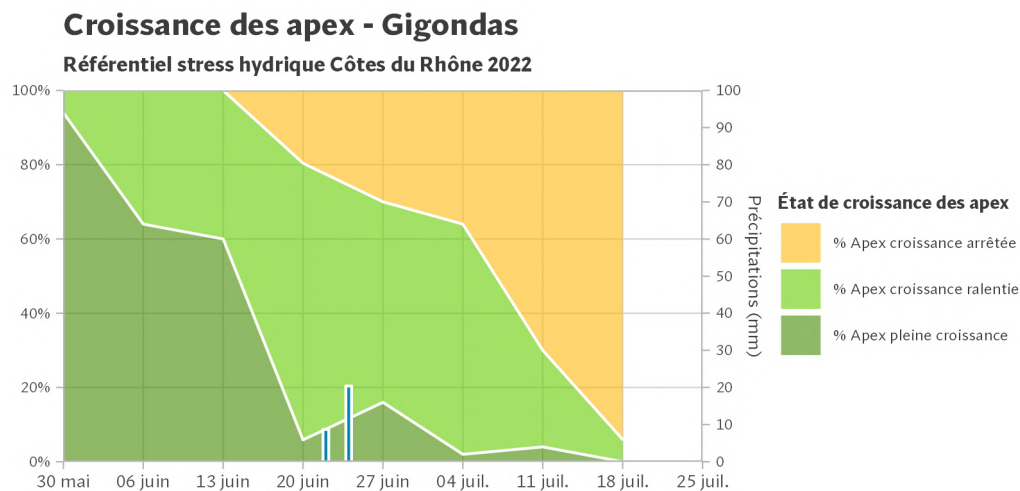


On n'observe plus d'apex en croissance et plus de 80% des apex sont en arrêt de croissance. La contrainte hydrique est forte, sur le point de passer le seuil de contrainte supérieure (contrainte hydrique sévère)

Parcelle de Gigondas

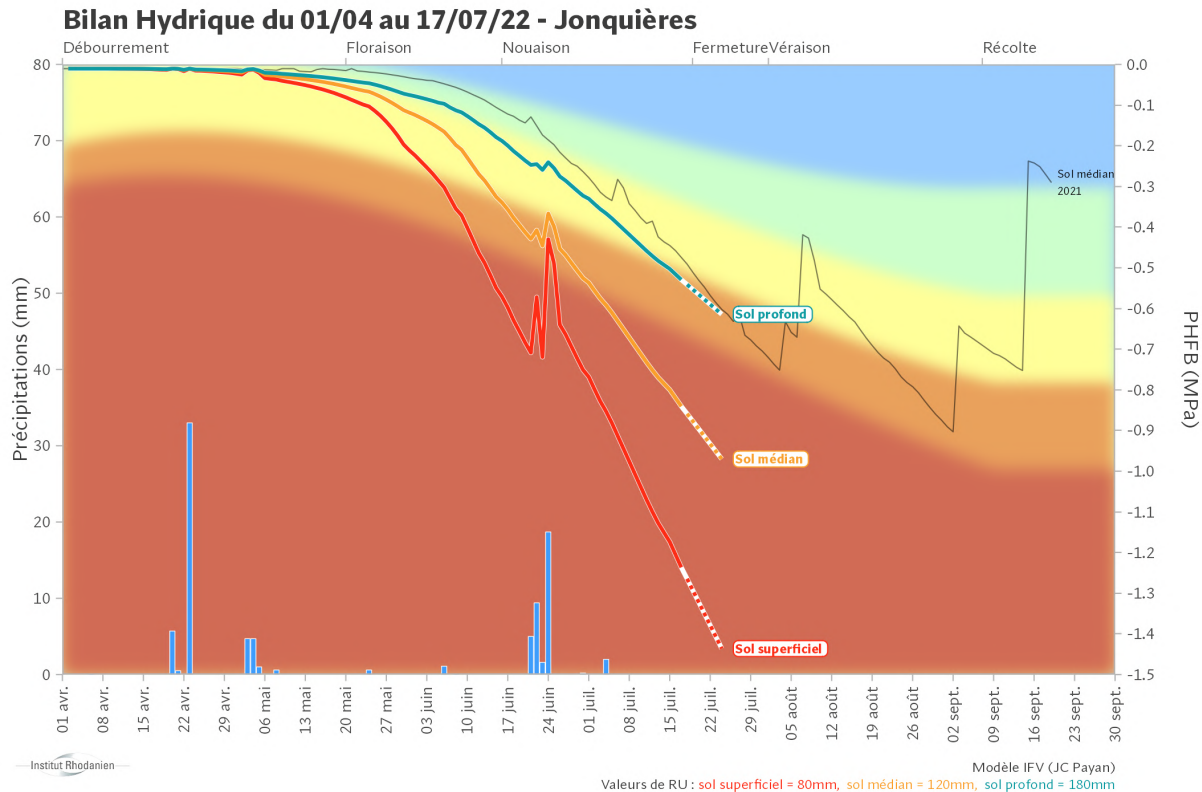


Sur ce secteur, les vignes en sol médian subissent une contrainte forte depuis une à deux semaines déjà. Les vignes en sol plus profond (avec une meilleure réserve utile) subissent maintenant une contrainte modérée.



On n'observe plus d'apex en croissance et plus de 90% des apex sont en arrêt de croissance. La contrainte hydrique est sévère

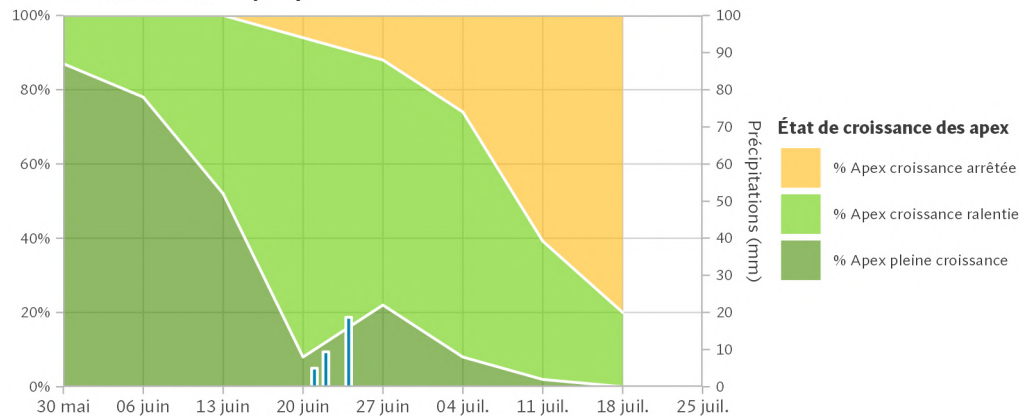
Parcelle de Jonquières



Sur ce secteur, les vignes en sol médian subissent une contrainte forte depuis une à deux semaines déjà. Les vignes en sol plus profond (avec une meilleure réserve utile) subissent maintenant une contrainte modérée.

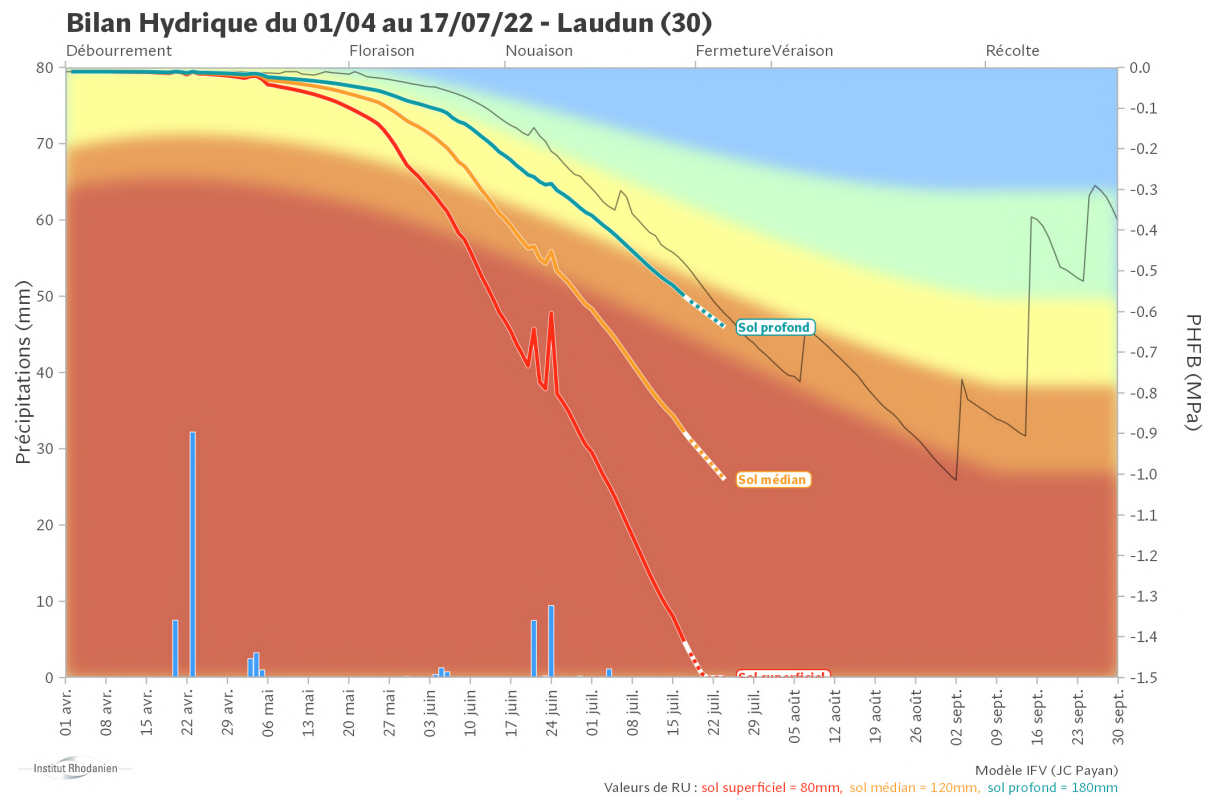
Croissance des apex - Jonquières

Référentiel stress hydrique Côtes du Rhône 2022

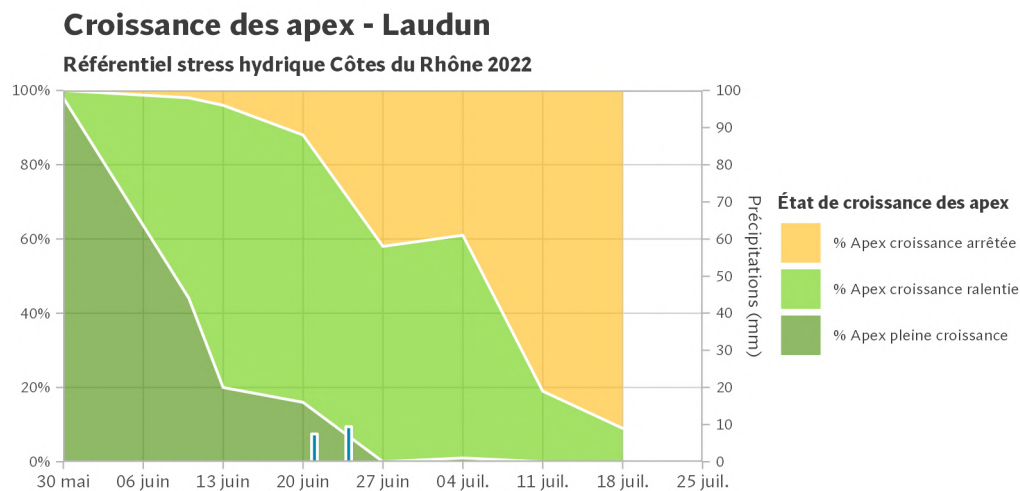


On n'observe plus d'apex en croissance et plus de 80% des apex sont en arrêt de croissance. La contrainte hydrique est forte, sur le point de passer le seuil de contrainte supérieure (contrainte hydrique sévère)

Parcelle de Laudun

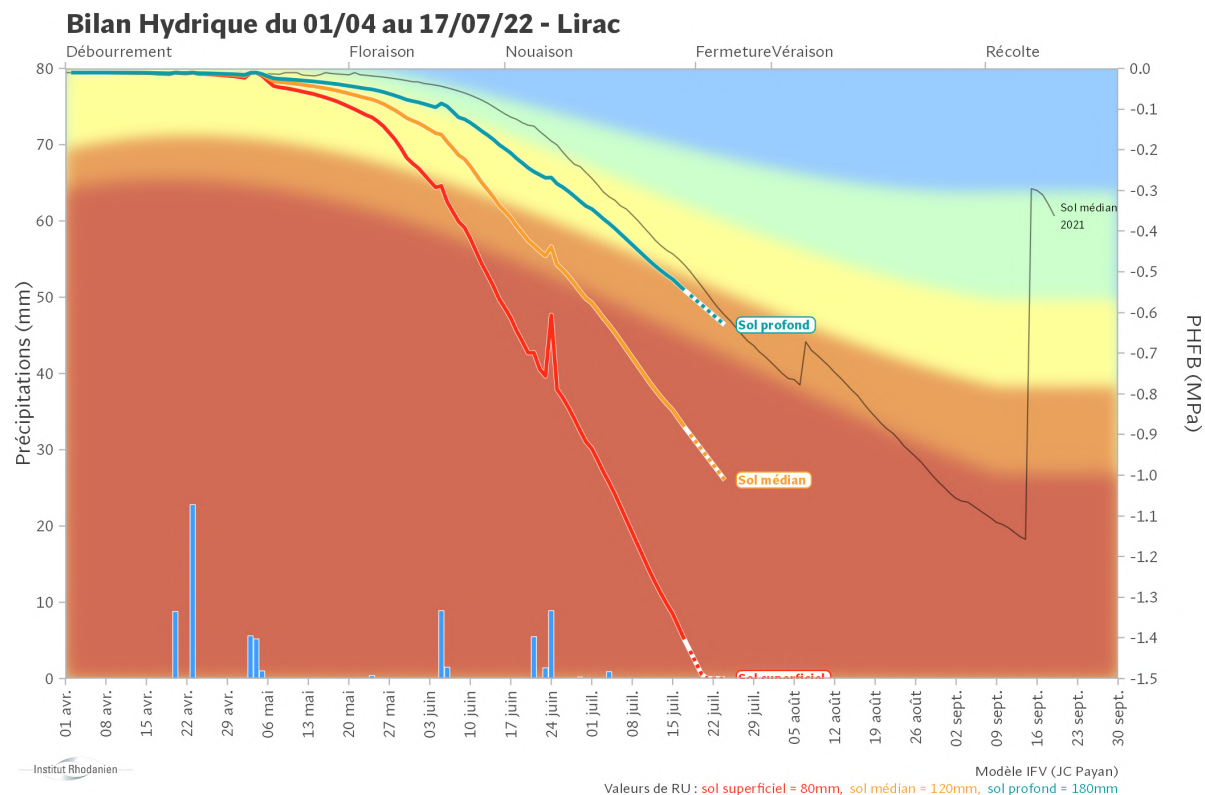


Sur ce secteur, les vignes en sol médian subissent une contrainte forte depuis une à deux semaines déjà. Les vignes en sol plus profond (avec une meilleure réserve utile) subissent maintenant une contrainte modérée.

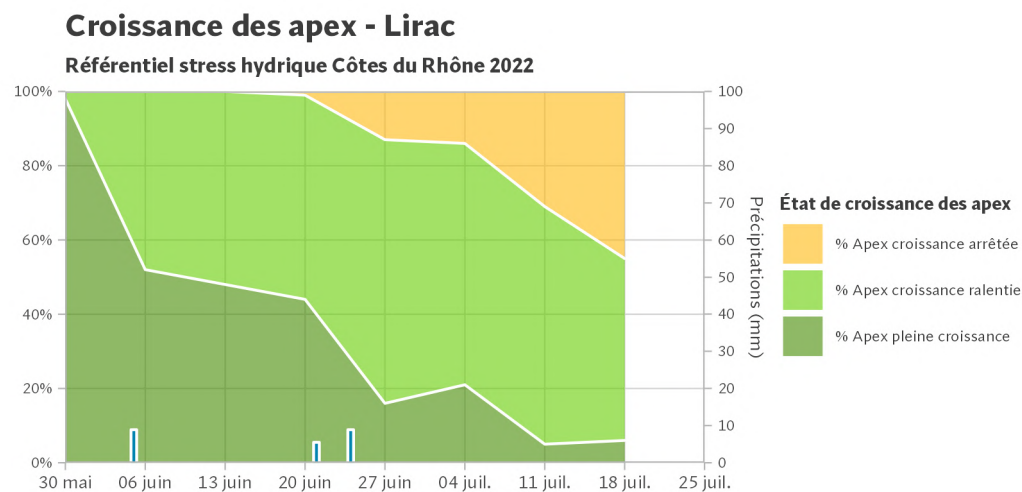


On n'observe plus d'apex en croissance et plus de 90% des apex sont en arrêt de croissance. La contrainte hydrique est sévère

Parcelle de Lirac

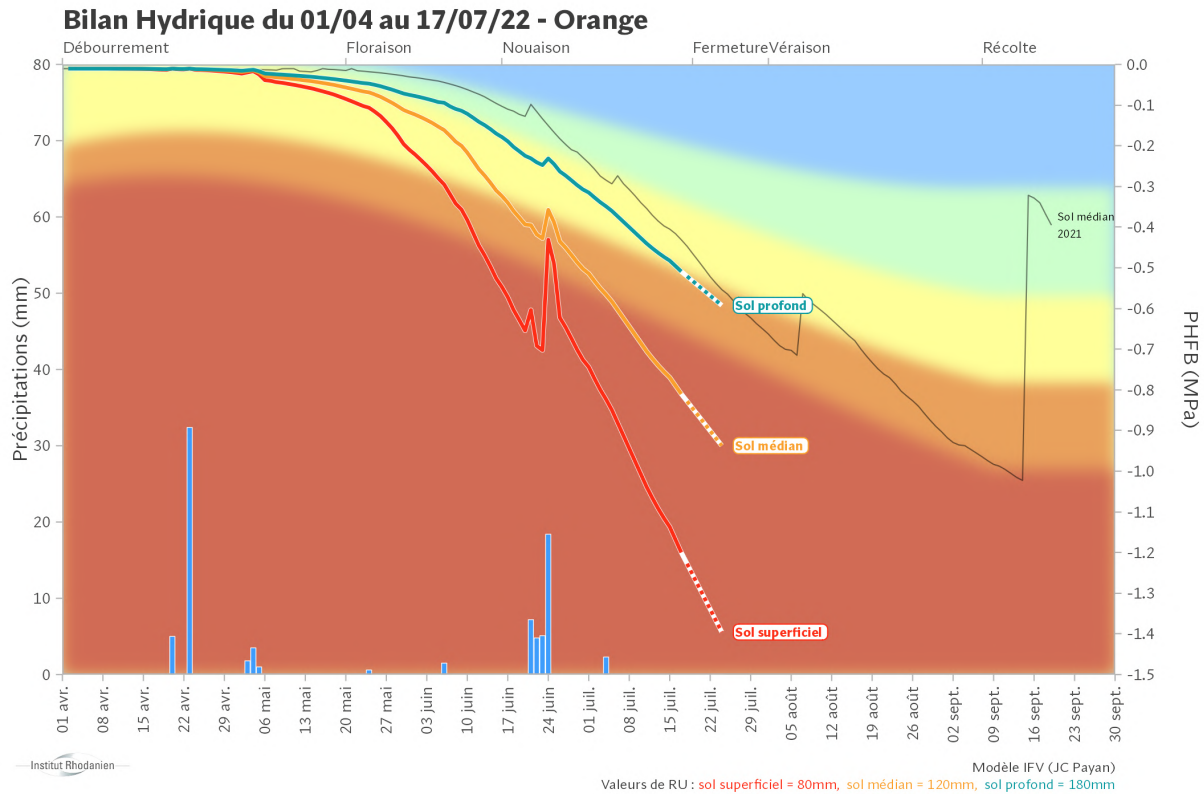


Sur ce secteur, les vignes en sol médian subissent une contrainte forte depuis une à deux semaines déjà. Les vignes en sol plus profond (avec une meilleure réserve utile) subissent maintenant une contrainte modérée.

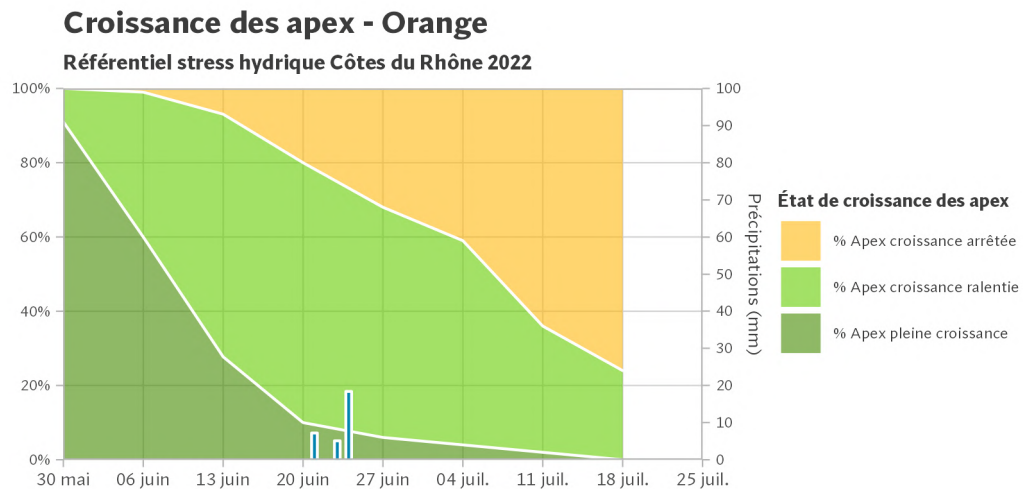


La majorité des apex sont en ralentissement, il reste moins de 5% d'apex en croissance, et 40% des apex sont arrêtés. La contrainte hydrique est forte.

Parcelle d'Orange

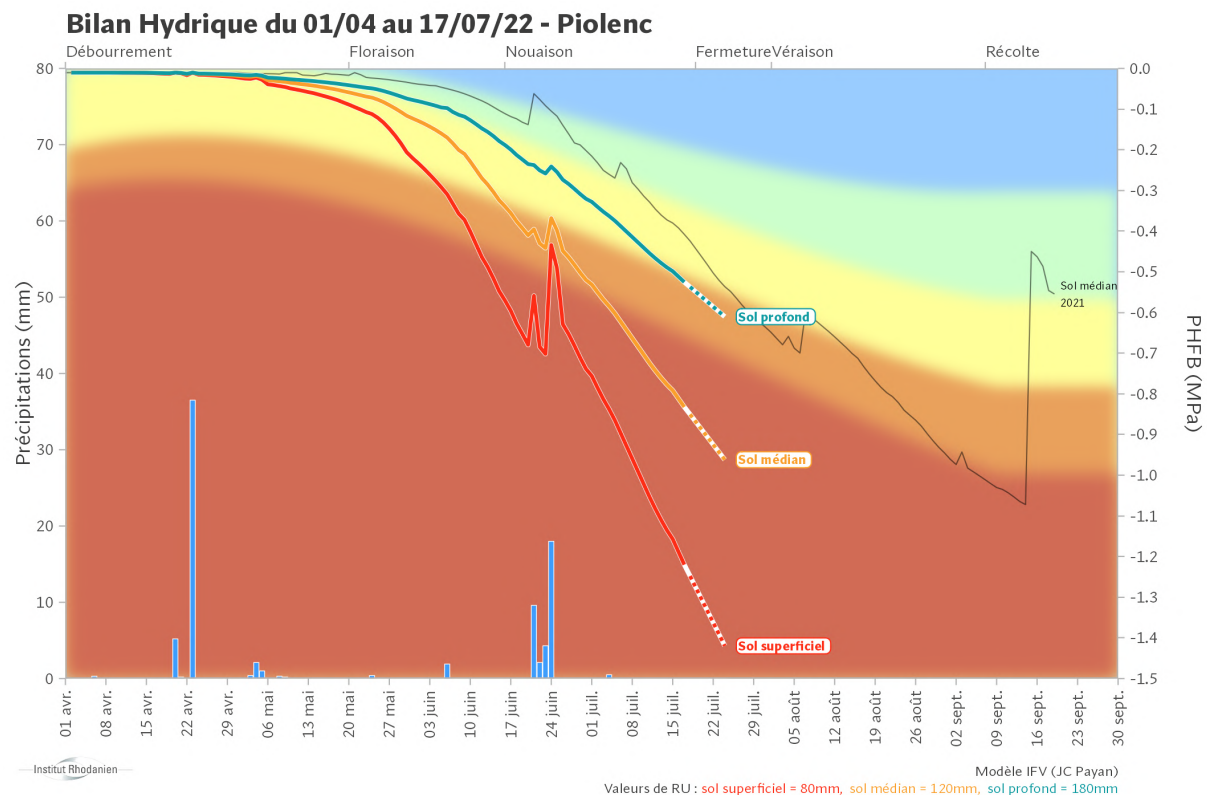


Sur ce secteur, les vignes en sol médian subissent une contrainte forte depuis une à deux semaines déjà. Les vignes en sol plus profond (avec une meilleure réserve utile) subissent maintenant une contrainte modérée.

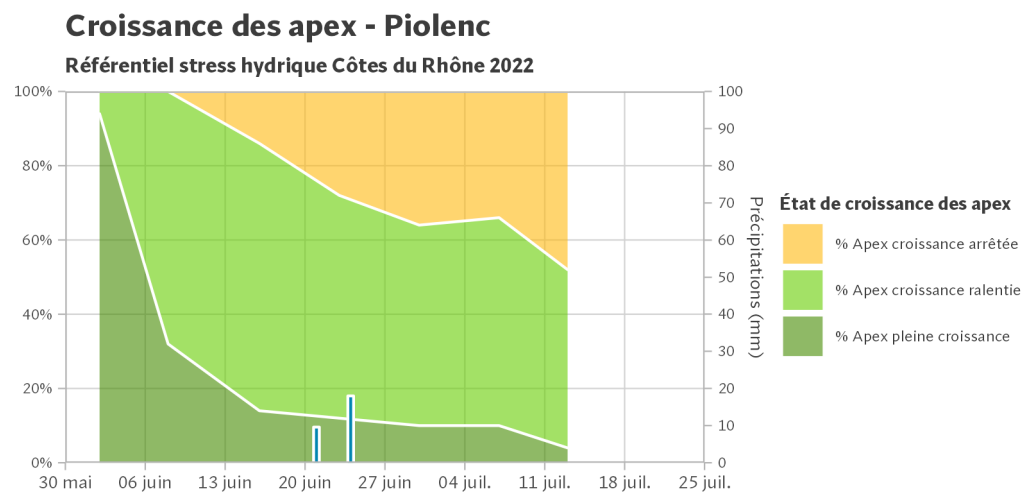


On n'observe plus d'apex en croissance et presque 80% des apex sont en arrêt de croissance. La contrainte hydrique est forte, sur le point de passer le seuil de contrainte supérieure (contrainte hydrique sévère)

Parcelle de Piolenc

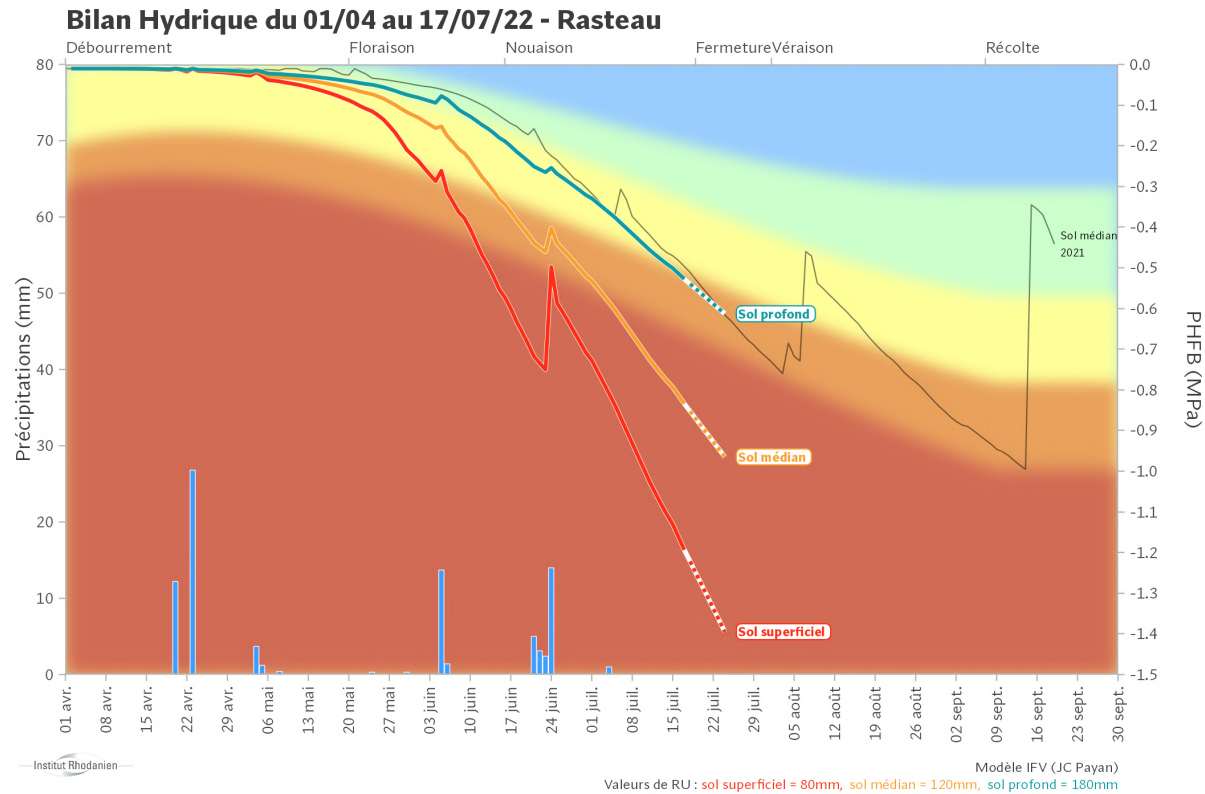


Sur ce secteur, les vignes en sol médian subissent une contrainte forte depuis une à deux semaines déjà. Les vignes en sol plus profond (avec une meilleure réserve utile) subissent maintenant une contrainte modérée.

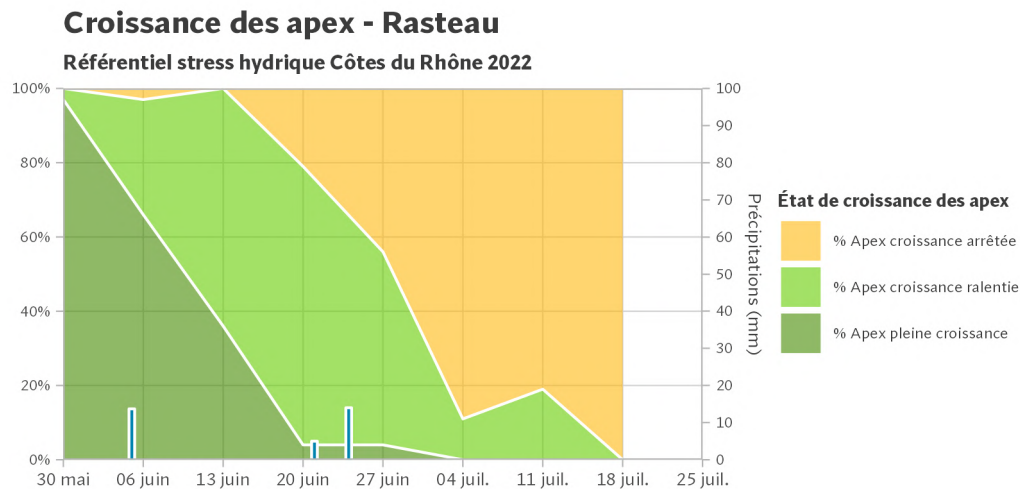


La majorité des apex sont en ralentissement, il reste moins de 5% d'apex en croissance, et plus de 40% des apex sont arrêtés. La contrainte hydrique est forte.

Parcelle de Rasteau

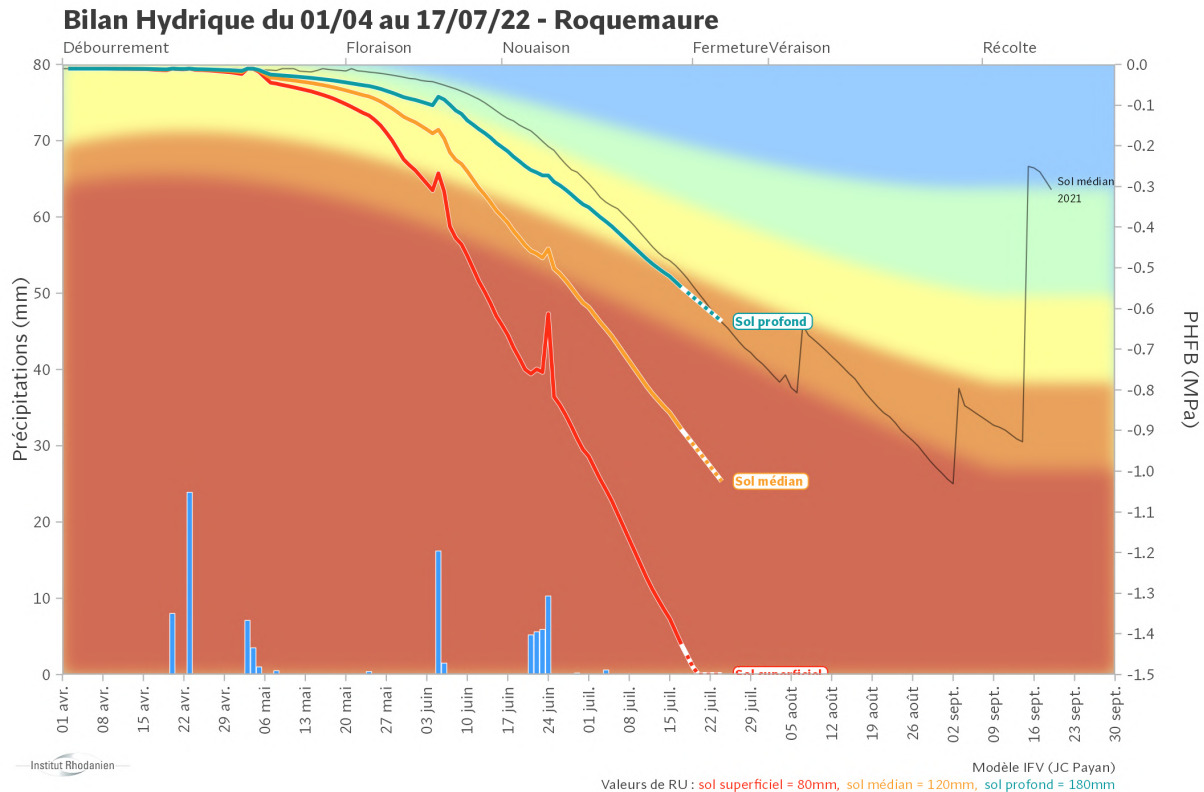


Sur ce secteur, les vignes en sol médian subissent une contrainte forte depuis une à deux semaines déjà. Les vignes en sol plus profond (avec une meilleure réserve utile) subissent maintenant une contrainte modérée.

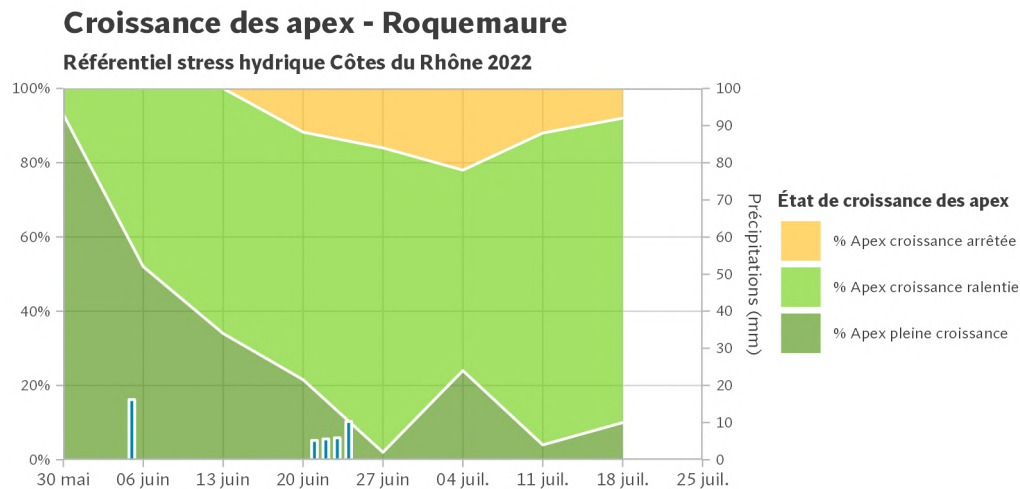


Sur cette parcelle la totalité des apex sont arrêtés. La vigne subit une contrainte hydrique sévère

Parcelle de Roquemaure

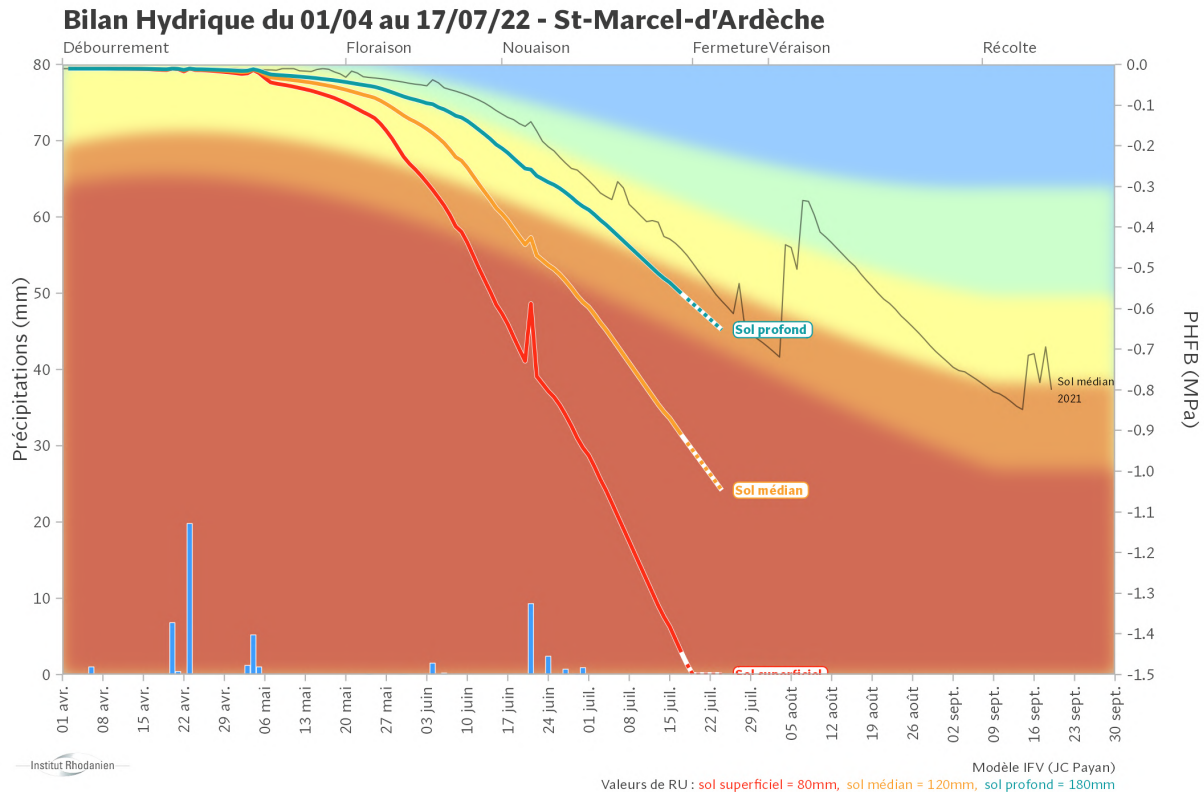


Sur ce secteur, les vignes en sol médian subissent une contrainte forte depuis une à deux semaines déjà. Les vignes en sol plus profond (avec une meilleure réserve utile) subissent maintenant une contrainte modérée.



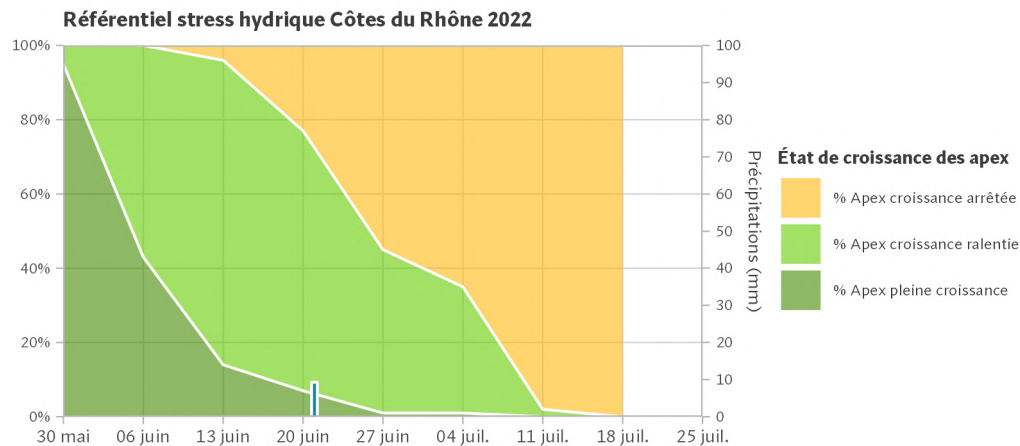
La majorité des apex sont en ralentissement, il reste environ 10% d'apex en croissance, et environ 20% des apex sont arrêtés. La contrainte hydrique est forte.

Parcelle de Saint-Marcel-d'Ardèche

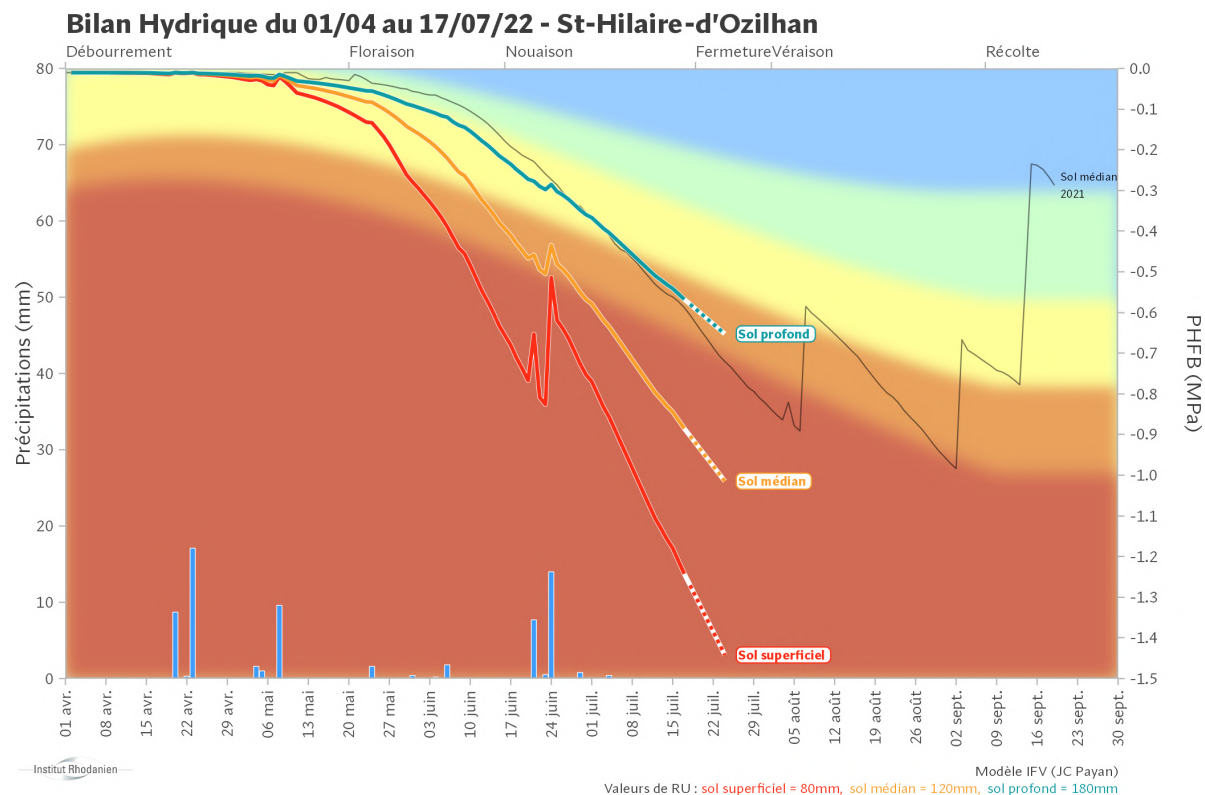


Sur ce secteur, les vignes en sol médian subissent une contrainte forte depuis une à deux semaines déjà. Les vignes en sol plus profond (avec une meilleure réserve utile) subissent maintenant une contrainte modérée.

Croissance des apex - Saint-Marcel-d'Ardèche



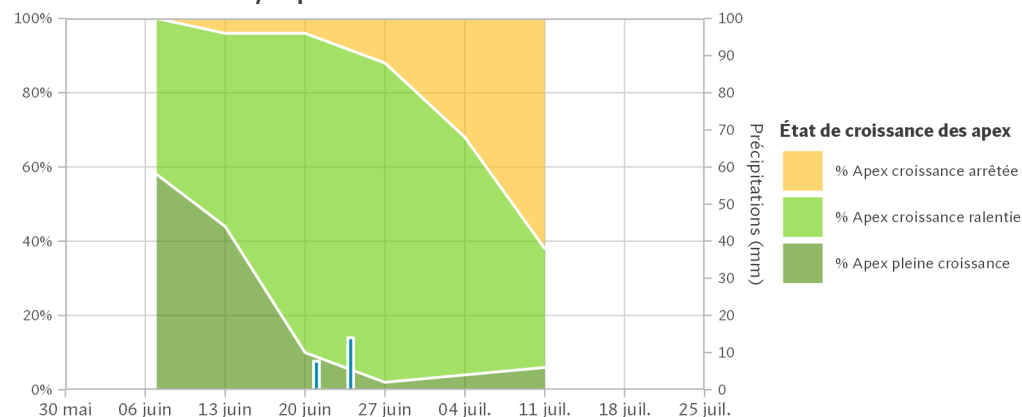
Sur cette parcelle la totalité des apex sont arrêtés. La vigne subit une contrainte hydrique sévère



Sur ce secteur, les vignes en sol médian subissent une contrainte forte depuis une à deux semaines déjà. Les vignes en sol plus profond (avec une meilleure réserve utile) subissent maintenant une contrainte modérée.

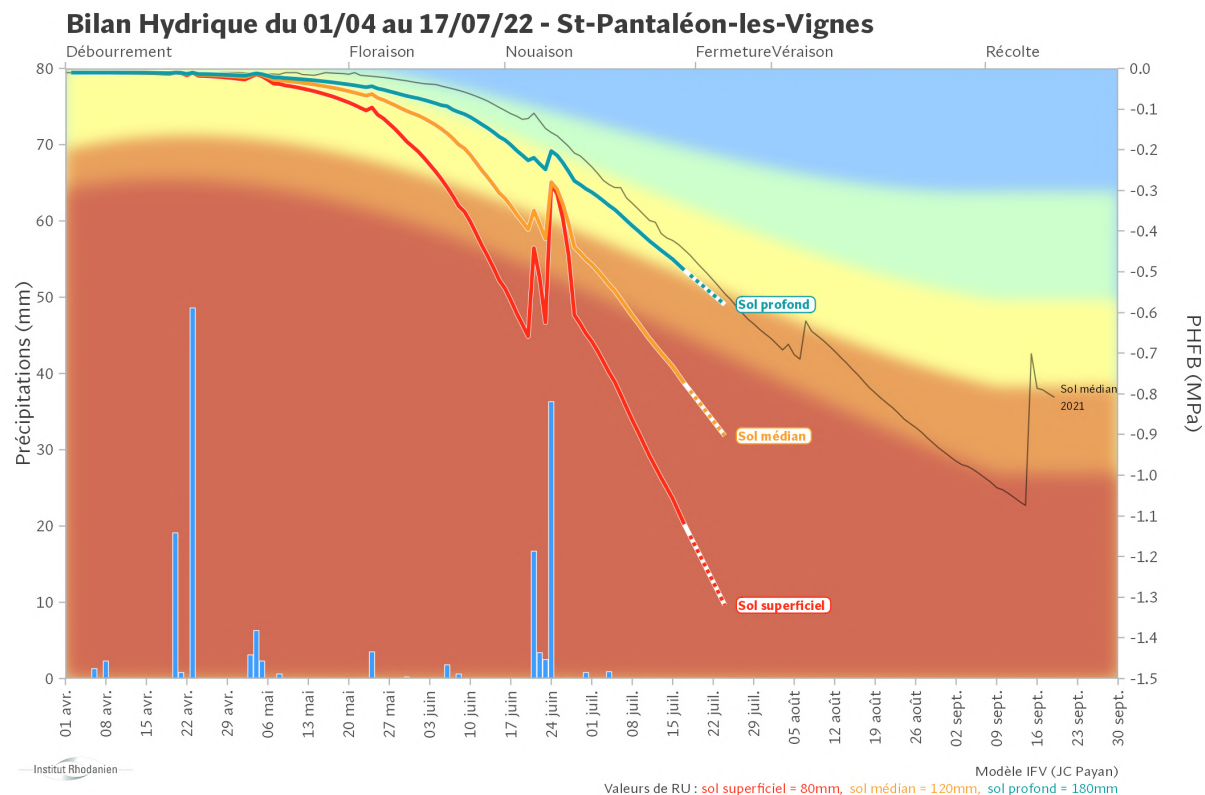
Croissance des apex - Saint-Hilaire-d'Ozilhan

Référentiel stress hydrique Côtes du Rhône 2022

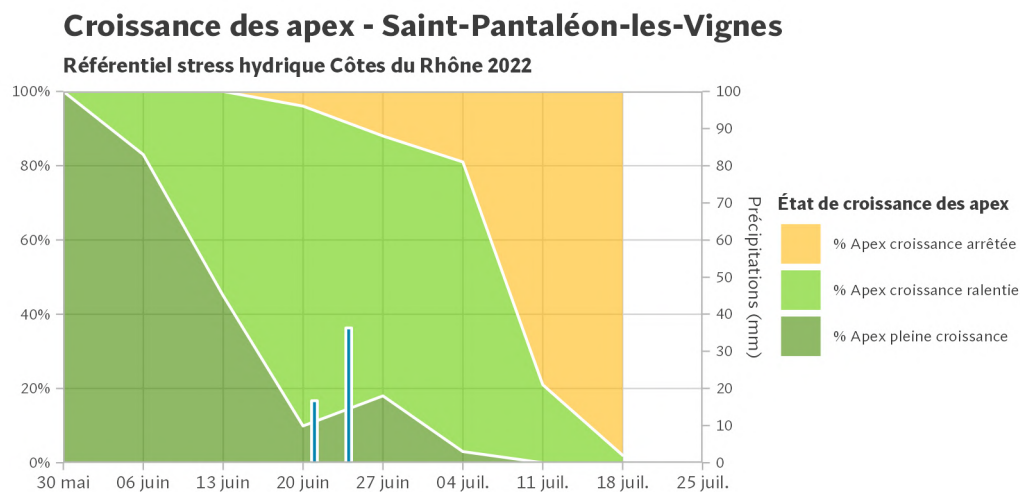


La majorité des apex sont en ralentissement, il reste moins de 5% d'apex en croissance, et environ 60% des apex sont arrêtés. La contrainte hydrique est forte.

Parcelle de Saint-Pantaléon-les-Vignes

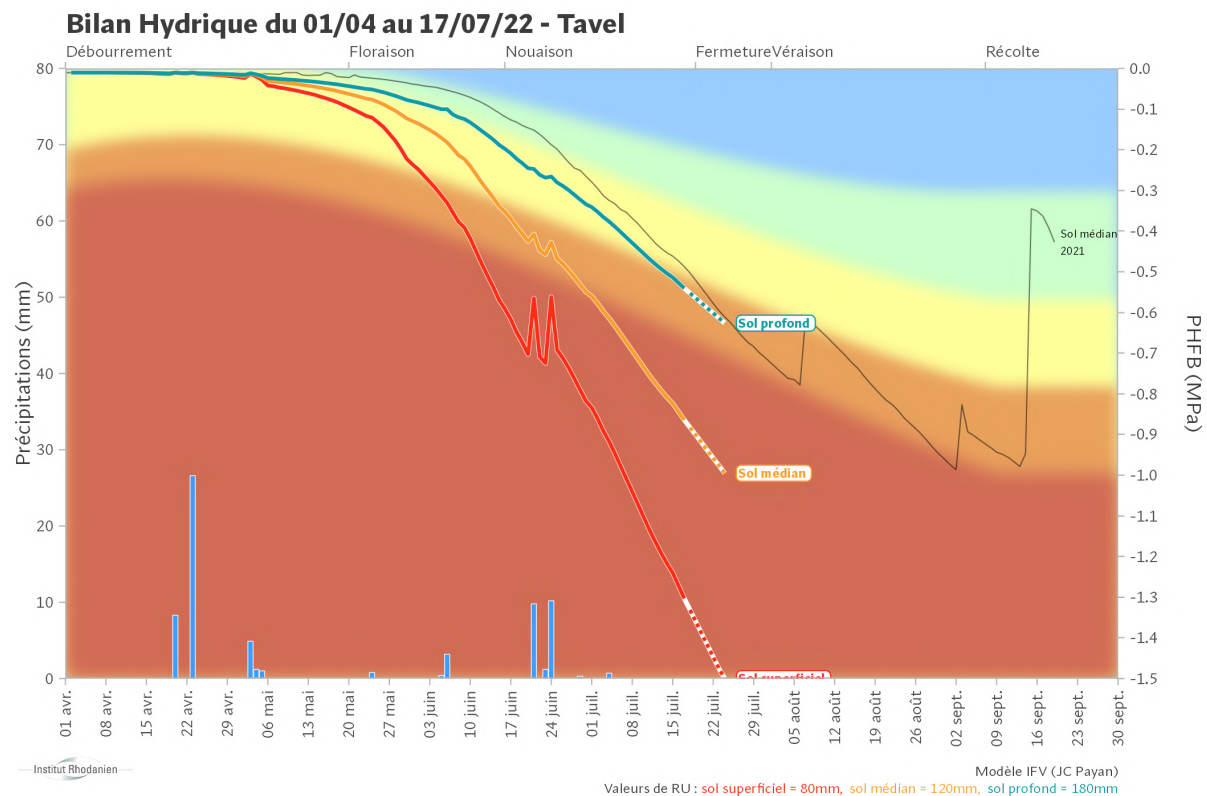


Sur ce secteur, les vignes en sol médian subissent une contrainte forte depuis une à deux semaines déjà. Les vignes en sol plus profond (avec une meilleure réserve utile) subissent maintenant une contrainte modérée.

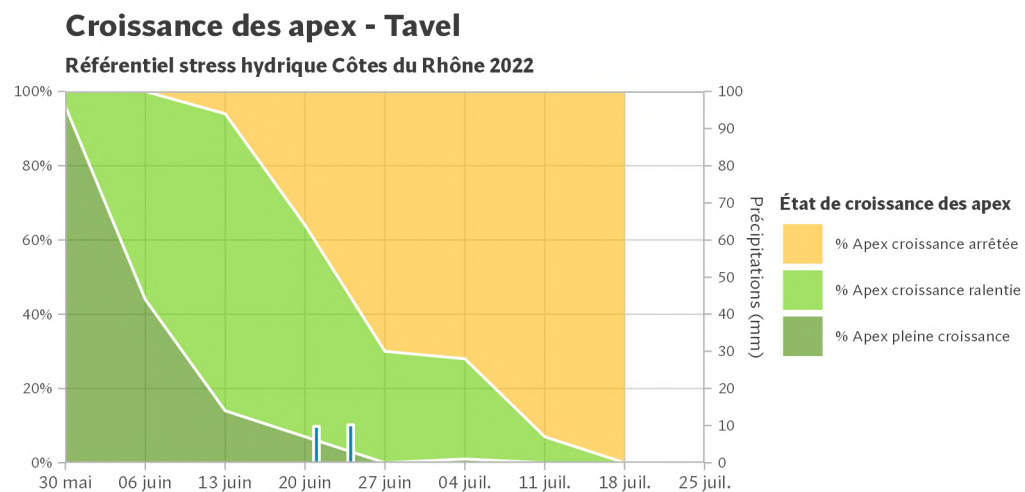


Sur cette parcelle la totalité des apex sont arrêtés. La vigne subit une contrainte hydrique sévère

Parcelle de Tavel

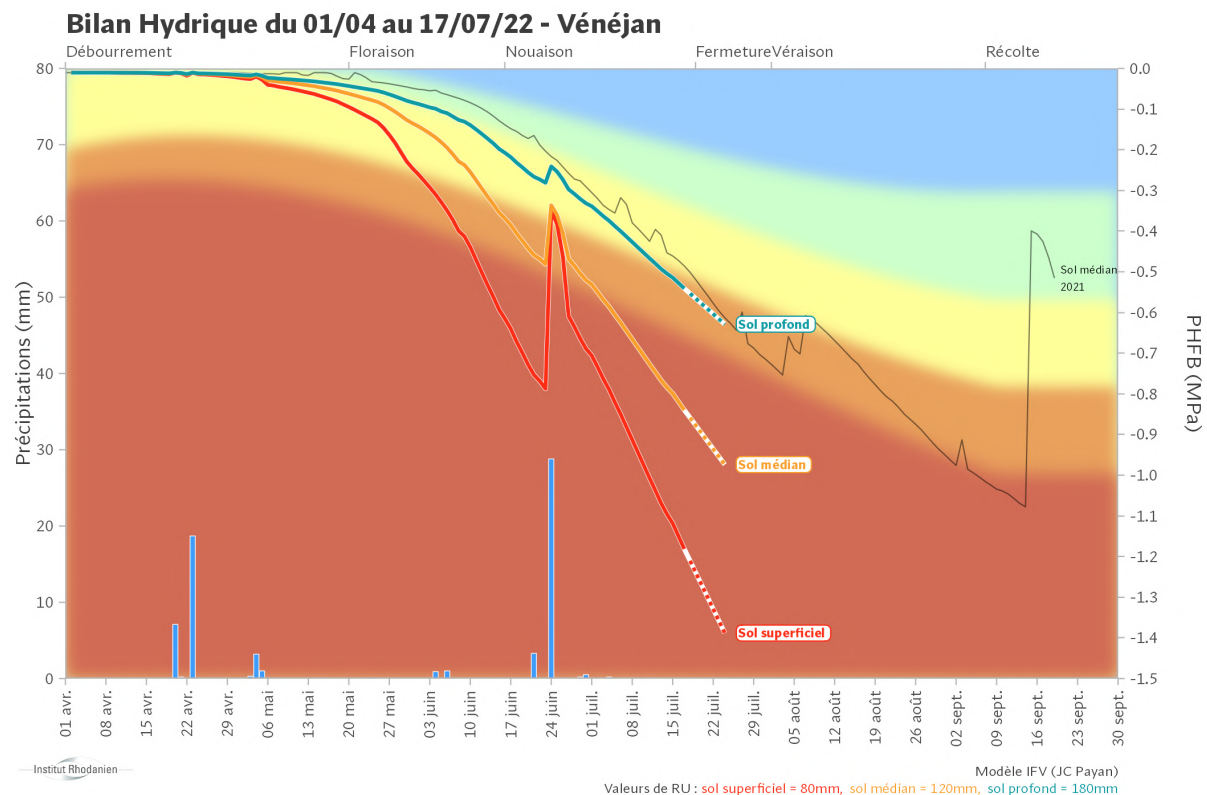


Sur ce secteur, les vignes en sol médian subissent une contrainte forte depuis une à deux semaines déjà. Les vignes en sol plus profond (avec une meilleure réserve utile) subissent maintenant une contrainte modérée.

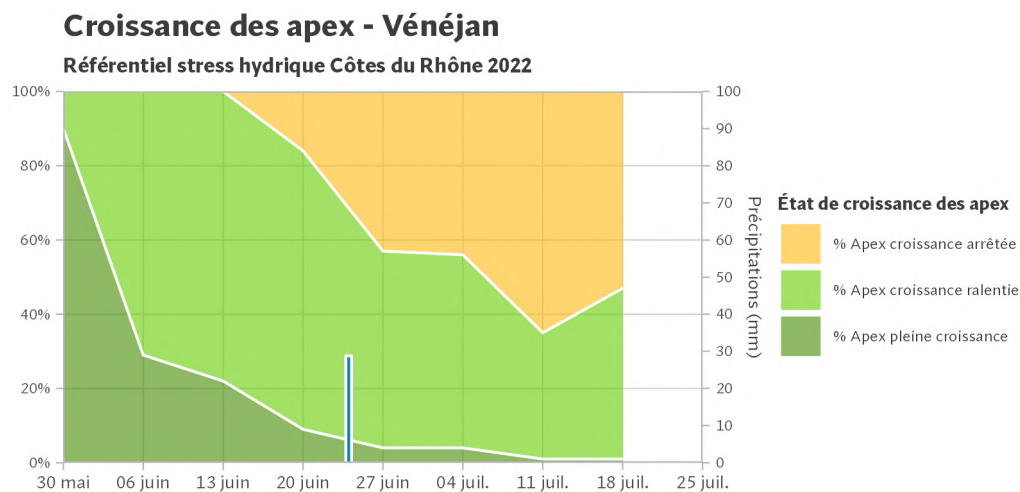


Sur cette parcelle la totalité des apex sont arrêtés. La vigne subit une contrainte hydrique sévère

Parcelle de Vénéjan

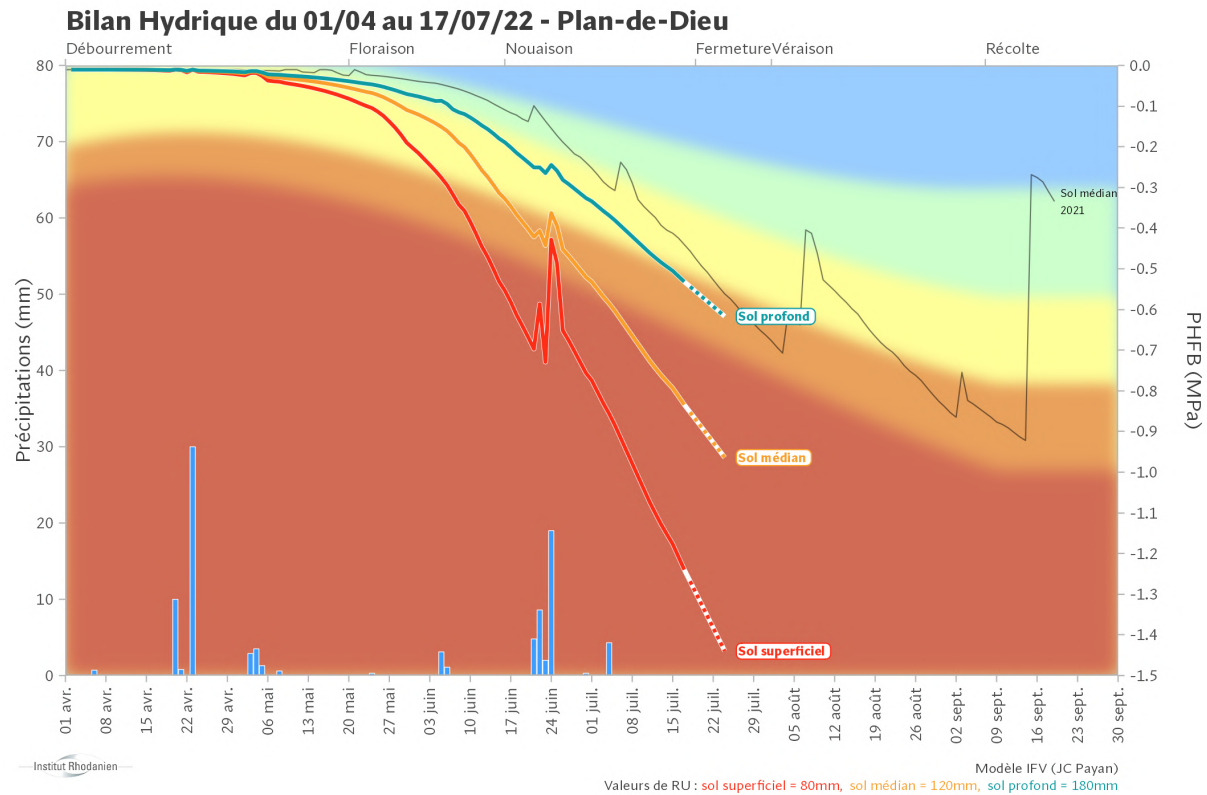


Sur ce secteur, les vignes en sol médian subissent une contrainte forte depuis une à deux semaines déjà. Les vignes en sol plus profond (avec une meilleure réserve utile) subissent maintenant une contrainte modérée.



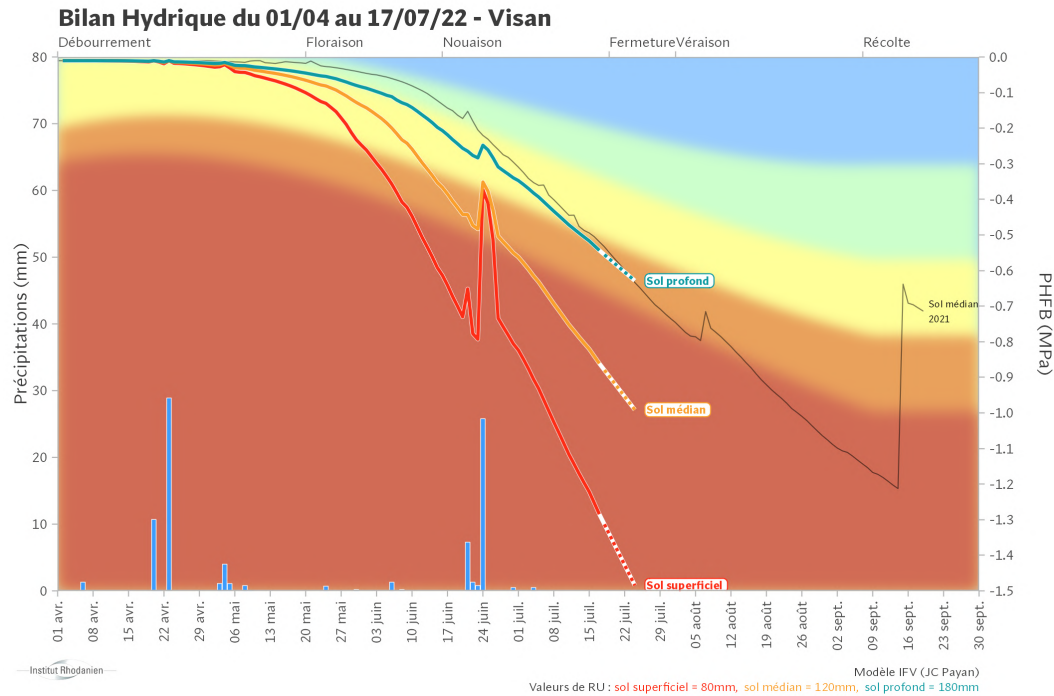
La majorité des apex sont en arrêt de croissance, il reste environ 40% d'apex ralentis. La contrainte hydrique est forte.

Parcelle de Violes - Plan de Dieu

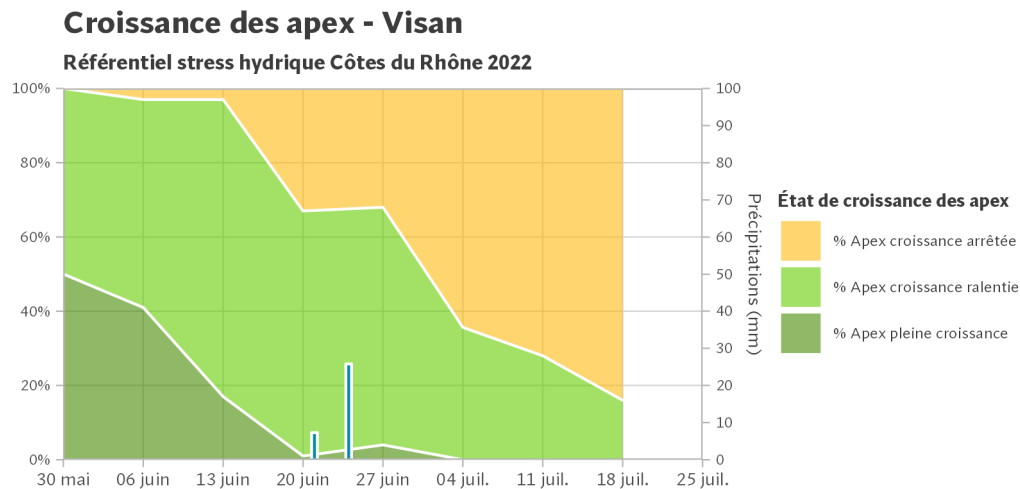


Sur ce secteur, les vignes en sol médian subissent une contrainte forte depuis une à deux semaines déjà. Les vignes en sol plus profond (avec une meilleure réserve utile) subissent maintenant une contrainte modérée.

Parcelle de Visan

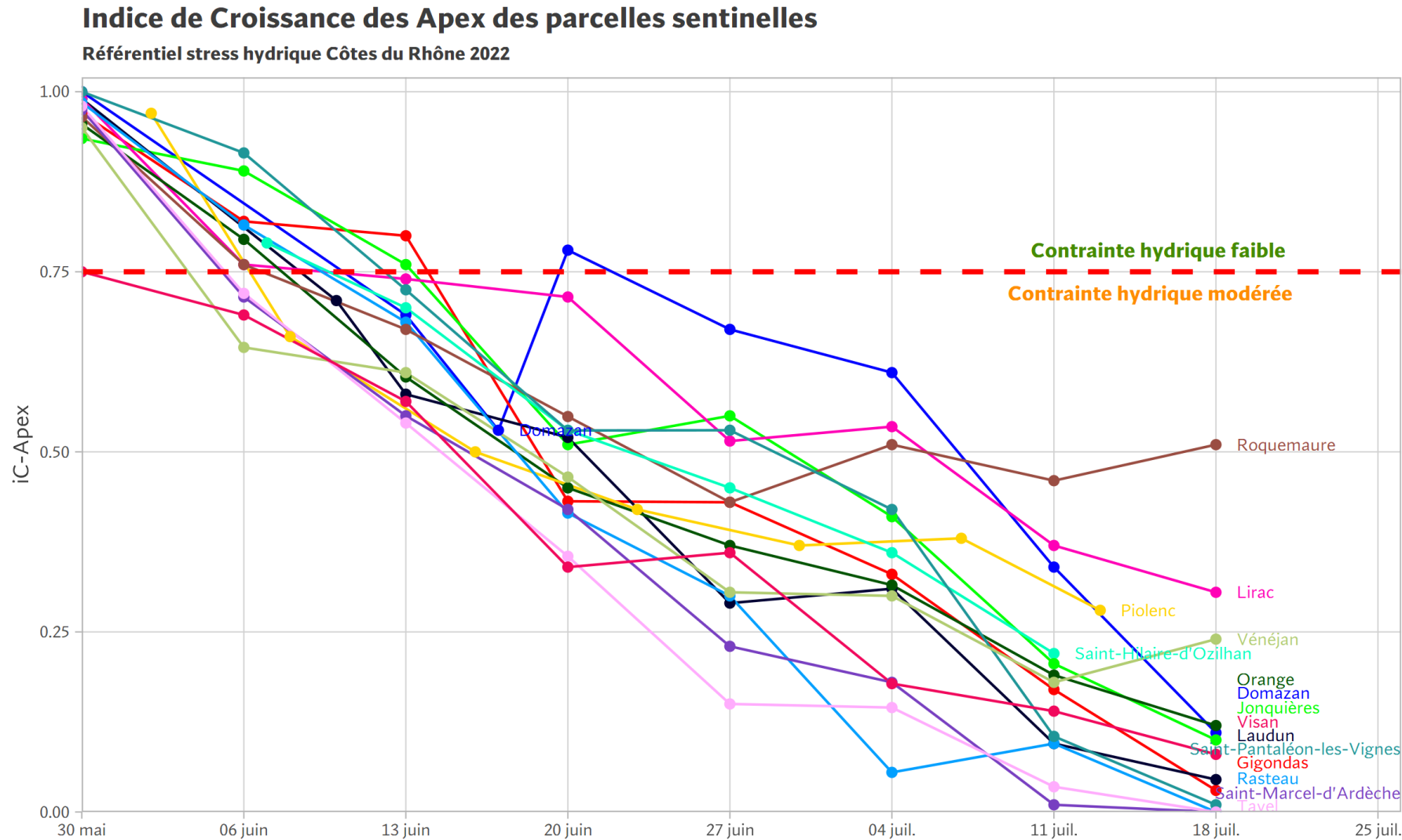


Sur ce secteur, les vignes en sol médian subissent une contrainte forte depuis une à deux semaines déjà. Les vignes en sol plus profond (avec une meilleure réserve utile) subissent maintenant une contrainte modérée.



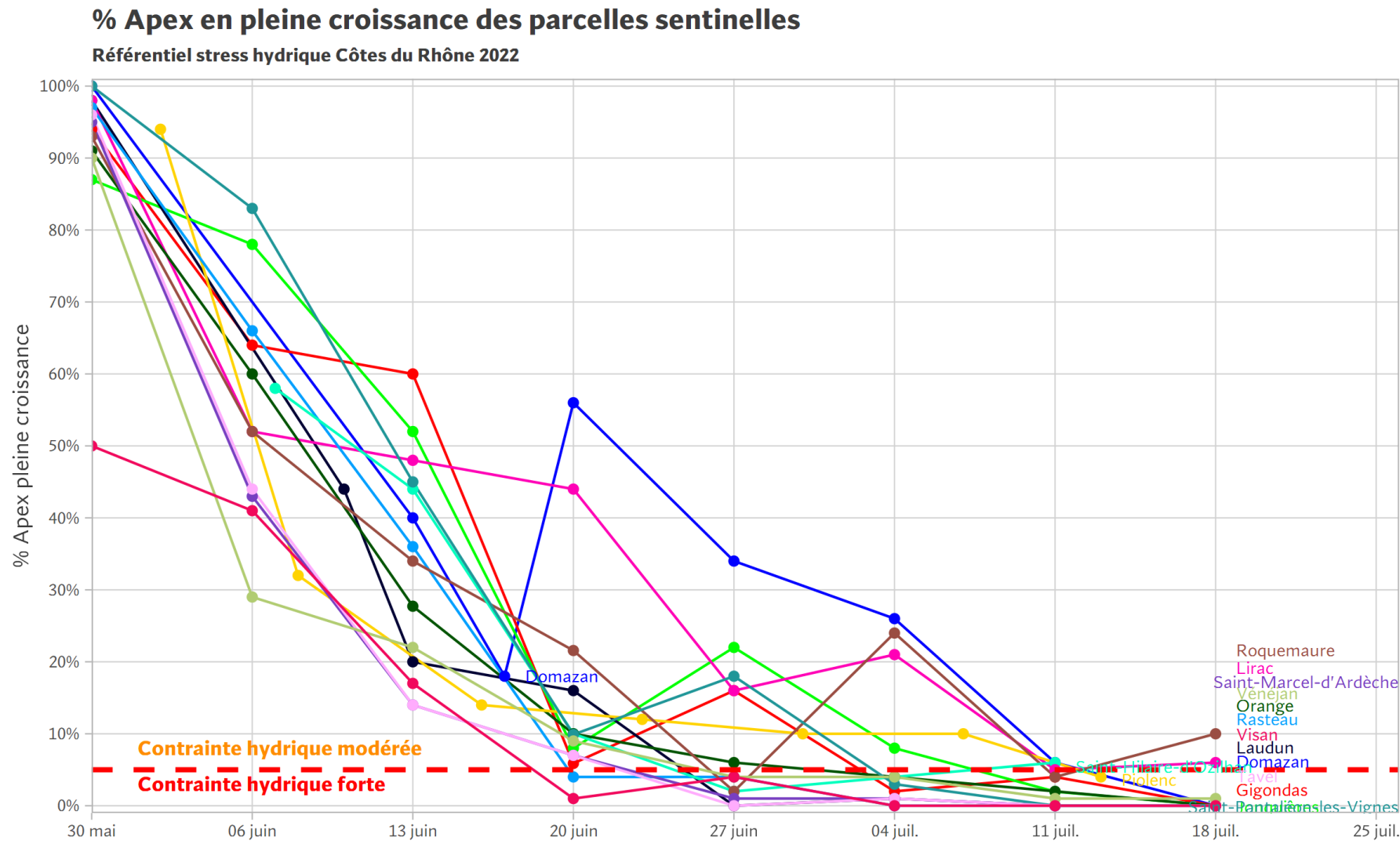
On n'observe plus d'apex en croissance et plus de 80% des apex sont en arrêt de croissance. La contrainte hydrique est forte, sur le point de passer le seuil de contrainte supérieure (contrainte hydrique sévère)

Bilan toutes parcelles : indice de croissance d'apex



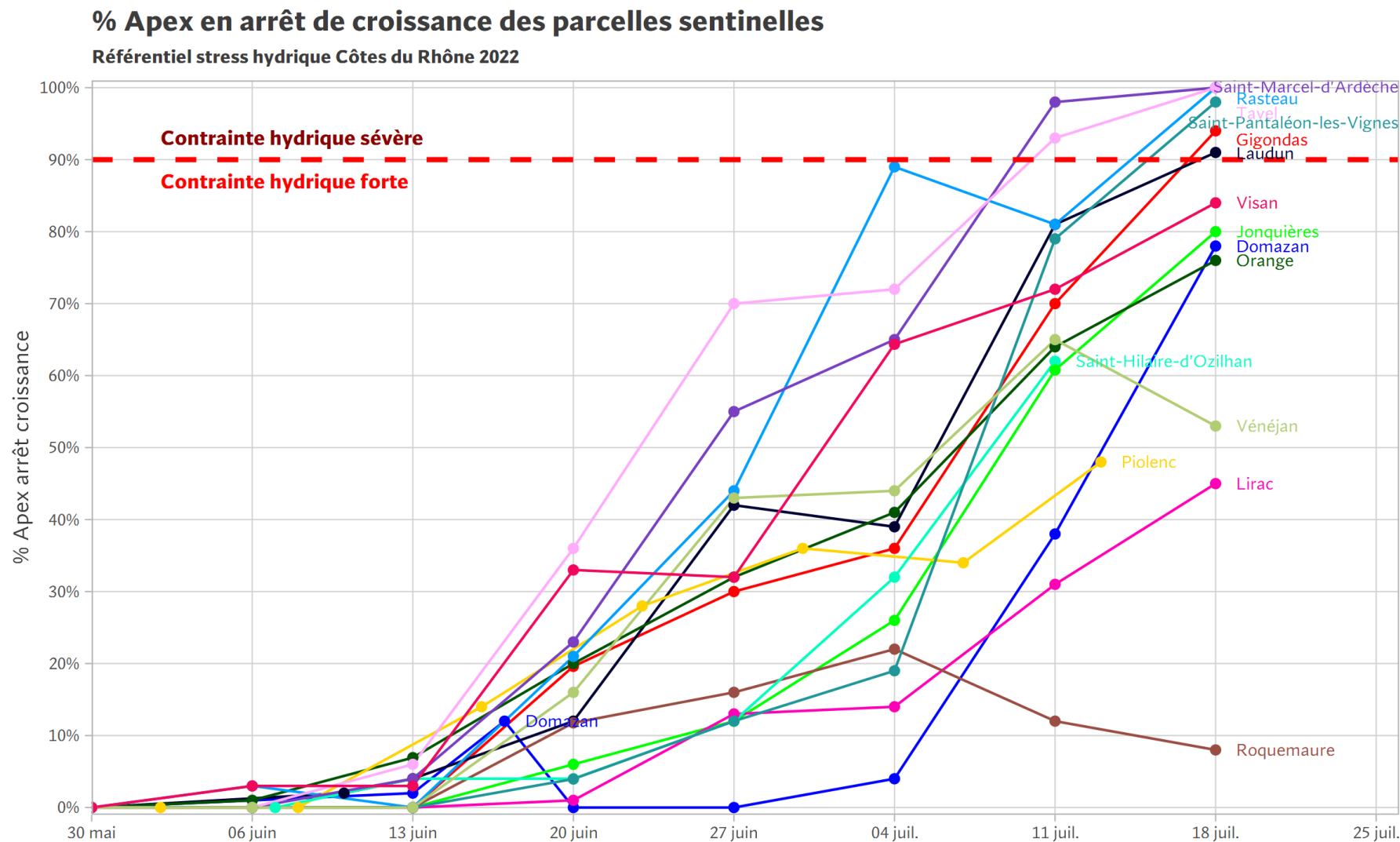
Depuis la mi-juin toutes les parcelles suivies sont en contrainte modérée, avec un indice de croissance iC-Apex < 0,75.

Bilan toutes parcelles : % d'apex en croissance



Aujourd'hui la totalité des parcelles sentinelles suivies a moins de 5% d'apex en croissance, et sont entrées en stress fort.

Bilan toutes parcelles : % d'apex en arrêt

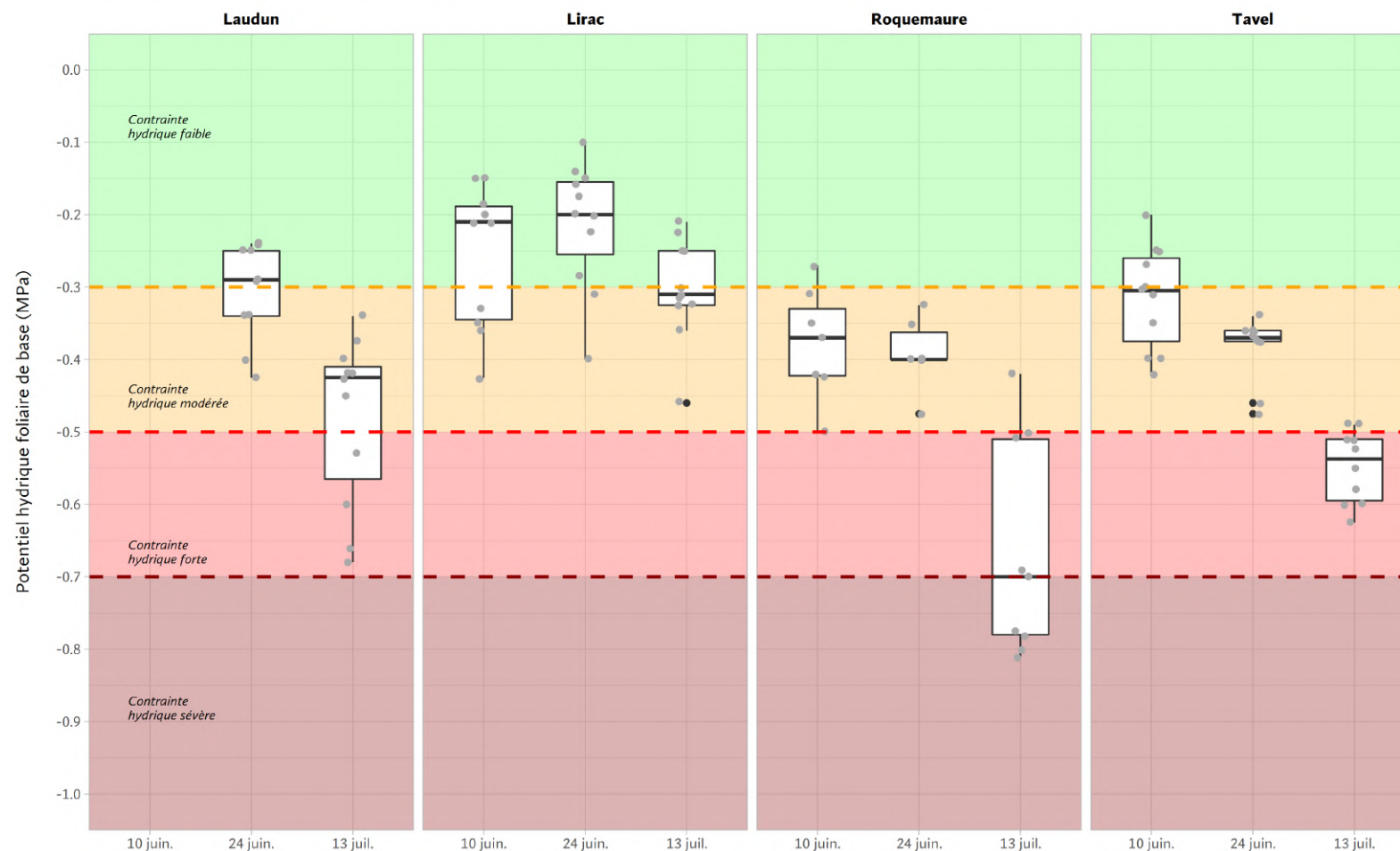


La proportion d'apex secs progresse rapidement sur les parcelles du référentiel. Un tiers des parcelles suivies sont passées en contrainte sévère.

Mesures de potentiel hydrique foliaire de base

Potentiel hydrique foliaire de base des parcelles sentinelles

Référentiel stress hydrique Côtes du Rhône 2022



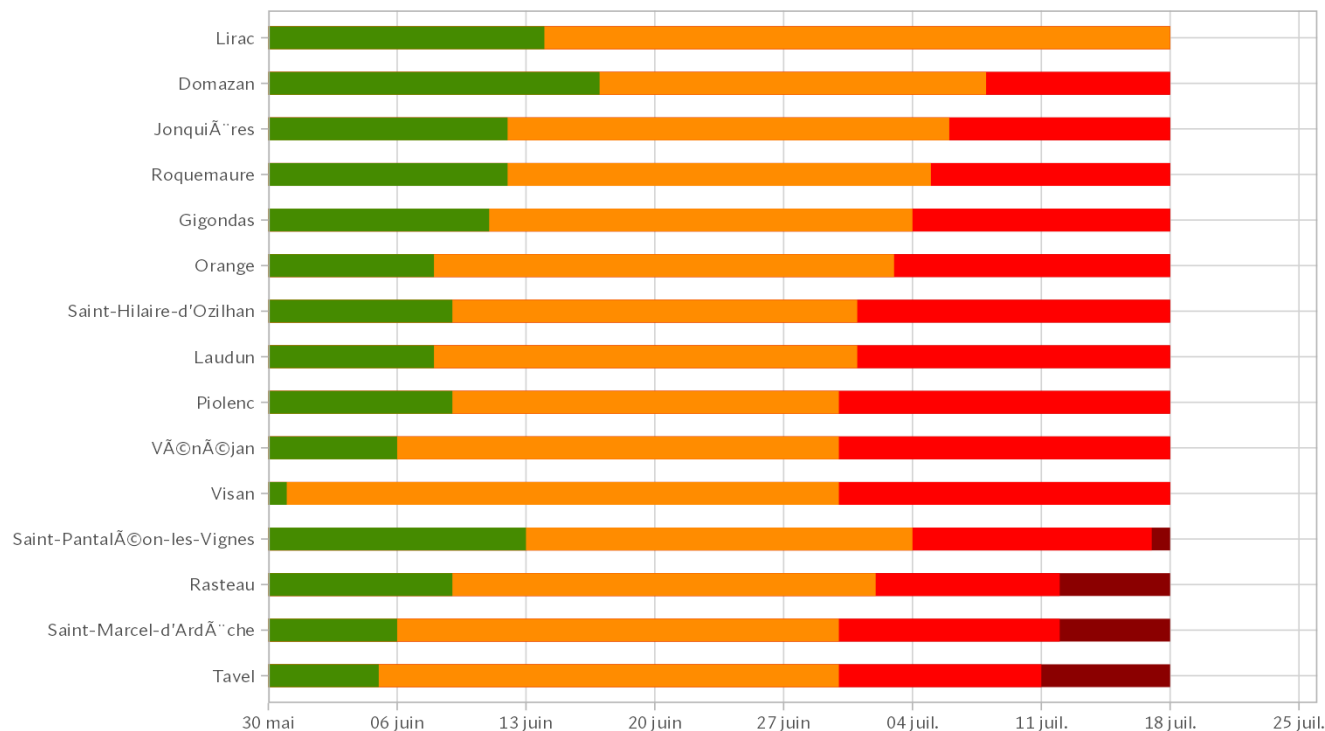
Les mesures de potentiel hydrique foliaire de base réalisées à l'aide d'une chambre à pression, réalisées mercredi 13 juillet dernier, confirment la contrainte forte subie par la vigne. La parcelle de Lirac, plus vigoureuse et plus poussante, n'est pour le moment qu'en contrainte modérée.

Dates de passage au niveau de contrainte hydrique

Date de passage au niveau de contrainte hydrique

Référentiel stress hydrique Côtes du Rhône 2022

Contrainte hydrique faible -> modérée -> forte -> sévère



Ce graphique permet de visualiser les dates de passages en contrainte modérée, forte ou sévère basé sur l'observation des apex. Pour le moment seule la parcelle de Lirac n'est pas en contrainte forte (ce qui est confirmé par les mesures de potentiel hydrique foliaire de base présenté sur la page précédente).